



Interview
M^e Fabrice Bonnard :
**«Le mondialisme
est une dérive
idéologique»**

pp. 6-7

L'EDITO DE
SOFIANE IDJISSA

Faire rentrer les armées arabes dans les casernes ?

Faudrait-il que dans les pays qui ont subi les «révolutions», comme la Tunisie par exemple, faire sortir l'armée dans la rue pour faire rentrer chez elles les populations qui manifestent contre la régression, ou faire rentrer chez eux les «salafistes» qui manifestent pour imposer leurs valeurs ?

Faudrait-il faire rentrer l'armée dans les casernes et faire sortir dans la rue en même temps les «salafistes» et les populations qui manifestent pour la démocratie ? Dans ce dernier cas, le pouvoir islamiste

en place aura là l'occasion de dire que ce n'est pas lui qui est remis en cause mais qu'il s'agit d'une guerre civile dont il s'occupera ?

Des régimes islamistes sont au pouvoir dans de nombreux pays arabes. Dans d'autres pays, ils sont partiellement au pouvoir dans un système qui marie tous les genres. On sait ce que c'est qu'un régime islamiste dans un pays arabe, un régime hybride dans un autre, mais on ne sait pas encore ce que c'est qu'un régime démocrate dans un pays arabe.

On ne sait pas surtout quel est le rôle des forces armées arabes dans certains pays arabes ou celles-ci n'ont pas été visibles, à savoir par exemple les pays du Golfe.

Bien sûr, comme réponse, il y aura la défense de l'intégrité du territoire et la protection des frontières. Mais quel rôle leur est dévolu en matière de politique interne ? On ne peut pas parler d'armées républicaines dans les royaumes arabes.

S. I.

Hausse de 8,7% de l'indice des prix à la consommation en septembre dernier, par rapport au même mois de l'année dernière.

gendarmerie

Formation

Le général-major Bousteila inspecte l'Ecole des sous-officiers de gendarmerie à Sidi Bel-Abbès.

services de sécurité

Trafic d'armes

Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication d'armes à Tizi (Mascara).

justice

Terrorisme

Le procès d'un ex-détenu de Guantanamo le 20 novembre prochain.

aujourd'hui

Le wali d'Alger poursuit sa visite d'inspection dans la wilaya.

Additifs alimentaires

Benbada : «A partir de mai 2013, toute infraction sera punie»



■ Mustapha Benbada déterminé à lutter contre les carences de son secteur. (Photo > New Press)

→ **La promulgation du décret exécutif n°12-214, fixant les conditions et les modalités d'utilisation des additifs alimentaires dans les denrées alimentaires destinées à la consommation humaine, a fait l'objet d'une journée d'information et de vulgarisation.**

Lors de cet événement organisé, hier à Alger, par l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) en partenariat avec le ministère du Commerce, Mustapha Benbada a affirmé que ce nouveau décret établi en concertation avec les opérateurs vise à «comblent les failles remarquées dans ce secteur», d'autant plus que «l'utilisation d'additifs est devenue une pratique très répandue». M. Benbada a assuré qu'à partir de 2013, date d'entrée en vigueur de ce texte, «toutes les infractions seront punies», en signalant au passage que le décret n°12-214 a été établi dans le souci de protéger le consommateur et non pas pour «faire plaisir aux opérateurs» en référence aux réticences affichées de certains d'entre eux. Le responsable a déclaré que cette nouvelle mesure ne représente pas le fruit d'un «vide juridique» mais qu'il s'agit là de «mettre à niveau le cadre juri-

Le ministre du Commerce à la Chaîne III «L'informel en voie d'éradication»

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, qui intervenait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de la rédaction, promet que d'ici le Ramadhan prochain (juillet 2013), le problème du commerce informel sera réglé. Il annonce que d'ores et déjà sur 1 500 sites dans lesquels sévissent les vendeurs de rues, 600 ont été éliminés. Il s'agit, précise-t-il, des sites les plus nuisibles par rapport à l'économie et aux riverains qui ont eu à pâtir durant des années de l'anarchie, de la saleté et de l'insécurité qui accompagnent le commerce informel installé dans les quartiers populaires et les cités d'habitation. Les sommes pour les opérations de résorption de ce fléau ont été décaissées. Ainsi, fait remarquer le ministre, pour 2011-2012, 4 milliards de dinars ont été versés au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans ce but et 10 autres milliards de dinars seront mis à sa disposition. Il ajoute que 4,3 milliards de dinars ont été également décaissés pour le redéploiement des locaux communaux pour qu'ils servent de marchés couverts. Au passage, le ministre s'étonne du chiffre de 35 milliards de dinars donné récemment par le président du FCE à propos de l'argent qui circule dans l'informel. On ne sait pas d'où vient ce chiffre, dit-il.

La lutte contre l'informel ne concerne pas les vendeurs ambulants de produits agricoles frais qui ont souvent un registre de commerce, fait savoir M. Benbada. Au contraire, ajoute-t-il, les walis ont été instruits pour organiser des sites et des aires de stationnement pour ces véhicules. Les pouvoirs publics sont vigilants et décidés à empêcher que les sites éliminés soient à nouveau réinvestis par les vendeurs de rue ou que d'autres sites soient créés. Il fait observer qu'à la fin 2010, on avait recensé 750 sites de commerce informel mais à la fin août 2012, il y en avait 1 500 identifiés.

Le ministre estime, par ailleurs, que la fête de l'Aïd El-Kebir, célébrée ce week-end, sera un test pour le civisme des commerçants habitués à fermer à cette occasion et à prolonger leur fermeture au-delà des jours de fête, particulièrement dans les grandes villes et dans la capitale. De nouvelles dispositions sont prévues dans un projet de loi qui est en cours de promulgation. Elles sanctionnent les commerçants qui ferment leurs locaux durant les fêtes.

dique sur la base d'une loi 09-03, du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes. En ce sens, le ministre du Commerce a annoncé que d'autres décrets seront promulgués dans l'avenir.

Le décret 12-214, ayant pour référence le Codex alimentarius, comporte plusieurs nouveautés, dont le système des bonnes pratiques de fabrication (BPF), pour déterminer les quantités des additifs en plus des deux autres pratiques déjà utilisées. Le texte oblige les producteurs à mettre la mention «halal» pour tous les additifs alimentaires qu'ils soient colorants, édulcorants, anti-oxydants, stabilisants, enzymes ou autres.

De leur côté, les producteurs ont présenté des remarques «constructives» portant sur le texte de loi. L'expert de l'APAB, M. Bachouche, a appelé les autorités à intégrer les listes du Codex et celle de l'Union européenne (UE) des additifs alimentaires pour «faciliter les échanges commerciaux des opérateurs». Le conférencier a préconisé aux autorités de mettre en place un «mécanisme de mise à jours de la liste des additifs autorisés».

Karima Hasnaoui

Voir sur Internet
www.lnr-dz.com

Lakhdar A.

REPÈRE

UNION GÉNÉRALE DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS ALGÉRIENS

50% des boulangeries seront ouvertes les jours de l'Aïd

Dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance, la Safex a organisé, hier, une conférence-débat animée par le secrétaire général et le porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algérien, Salah Souilah. Ce dernier a indiqué que «l'Aïd El-Adha doit rester un jour de fête et de joie qui ne doit en aucun cas être gâché. Pour ce faire, il est impératif de veiller à la stricte application du programme de permanence établi par les différentes directions du commerce et l'UGCAA.

Aussi, l'Union lance un appel aux commerçants – les boulangers, les épiciers, les pharmaciens et les bouchers –, aux fins d'assurer la permanence durant les deux jours de fête. Affirmant que celui qui enfreint cette décision sera pénalisé par la fermeture de commerce durant un mois. Dans le même sillage, Salah Souilah a affirmé que l'UGCAA s'attend que 50% des magasins soient ouverts les deux jours de l'Aïd.

En marge de ce débat, le SG de l'UGCAA a indiqué qu'il y a un manque des boulangers sur le plan national, ainsi, 220 communes n'ayant pas de boulangers. Concernant la hausse des prix des légumes, des fruits et les produits de nécessité, Salah Souilah a indiqué que cela est dû à l'absence d'une loi qui précise une marge bénéficiaire pour les commerçants, indiquant par ailleurs, et aussi à celle de marchés et d'espaces formels dédiés à ce genre de commerce. «La capitale a besoin de quatre espaces de vente de bétail au minimum», a-t-il conclu.

Nawel Hami

Économie L'inflation poursuit sa hausse en septembre

→ L'indice des prix à la consommation a atteint 8,7% à Alger au mois de septembre dernier par rapport au même mois de 2011, accentuant ainsi la hausse du rythme d'inflation en glissement annuel pour atteindre 7,9% contre 7,7% en août dernier, a appris mardi l'APS auprès de l'ONS.

L'indice des prix à la consommation de la ville d'Alger, qui sert à mesurer le taux d'inflation national, a enregistré une hausse de 8,7% en septembre 2012 par rapport à la même période de l'année dernière, une hausse tirée essentiellement par l'augmentation de plus de 24% des prix des produits agricoles frais, précise l'Office national des statistiques (ONS). Les produits alimentaires en général ont augmenté de plus de 12,5% avec 24,35% pour les produits agricoles frais et 3% pour les produits alimentaires industriels, indique l'Office qui se base sur la capitale pour calculer la moyenne de l'inflation en Algérie.

A l'exception des fruits frais, qui ont connu une baisse de 7%, tous les autres produits alimentaires sont en hausse, notamment la viande de poulet (55,7%), la pomme de terre (36,6%), la viande de mouton (33,19%) et la viande de bœuf (7,4%), précise l'ONS. D'autres produits alimentaires ont

également connu des hausses, il s'agit des légumes frais (17,31%), poissons frais (15,63%), ajoutés. Les produits alimentaires industriels ont aussi connu des hausses mais de moindre importance dont notamment les huiles et graisses (3,9%), lait et dérivés (2,9%), le café (3,6%) et les boissons non alcoolisées (4,3%). Les produits manufacturés ont également connu une évolution haussière avec 5,7% en septembre dernier par rapport à la même période de l'année passée, alors que les prix des services évoluaient de 5%.

Pour le mois de septembre 2012, l'indice général des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,6% par rapport au mois d'août 2012, alors que les prix des biens alimentaires ont progressé de 0,9% durant la même période, selon l'ONS. Par ailleurs, et sur les neuf premiers mois de 2012, l'indice des prix à la consommation a connu une importante hausse de 8,85% par rapport à la même période, une année auparavant.

Cette hausse a été tirée essentiellement par les biens alimentaires (11,66%), dont 19,6% pour les produits agricoles frais et 5% pour les produits alimentaires industriels. Les biens manufacturés et les services ont également connu des augmentations respectives de plus de 7% et de 5% durant les neuf premiers mois de 2012. De janvier à septembre dernier, plusieurs produits alimentaires ont augmenté, essentiellement la pomme de terre (41%), viande de mouton (29%), volaille (12,3%), boissons (17,3%), légumes (9,2%), fruits (9,6%), sucre (6%) et huiles (4%), selon la même source. La Banque d'Algérie (BA) a justifié la hausse (+7,2%) du rythme d'inflation durant les six premiers



■ Bientôt des produits de luxe ? (Photo > D. R.)

mois de 2012 notamment par le fonctionnement actuel des marchés intérieurs comme principale origine de cette remarquable augmentation.

«L'inflation au 1^{er} semestre 2012 est plus de nature endogène, liée aux dysfonctionnements persistants des marchés intérieurs de ces biens (produits agricoles et manufacturés) où la formation des prix relève plus de position dominante ou de spéculation», avait indiqué le gouverneur de la BA, Mohamed Laksaci lors de la présentation du rapport monétaire et financier du 1^{er} semestre 2012. Une «revue approfondie» de la formation des prix aux différents stades des transactions commerciales devient donc «nécessaire pour asseoir des règles transparentes en la matière», a-t-il recommandé.

Cette tendance haussière de l'inflation traduit «probablement», selon Laksaci, la persistance de l'inflation engendrée par le choc

des prix intérieurs de certains produits de base début 2011. Les biens manufacturés et les produits agricoles frais ont contribué à hauteur de 71,14% à l'inflation au 1^{er} semestre 2012. Ces derniers produits, dont la hausse des prix représente 36,5% de l'inflation globale, ont progressé de près de 13% en moyenne annuelle durant le même semestre, selon la BA.

L'autre facteur qui consolide l'idée de «l'inflation endogène» est que le taux de change effectif nominal s'est apprécié au cours de la même période d'autant que le premier semestre a enregistré une décélération du rythme d'expansion de la masse monétaire à 7%, contre près de 9% durant la même période de 2011. Par ailleurs, l'augmentation des prix est en partie due aux «anticipations inflationnistes alimentées par l'augmentation substantielle des revenus», avait-il souligné.

Mohamed L.

Alimentation en eau potable Necib : «Il faut obtenir le H24»

→ «Tant que nous n'avons pas fourni de l'eau dans chaque domicile, rien n'a été fait» a indiqué le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, lors de la visite d'inspection qu'il a menée dans la wilaya de Boumerdès. Le premier responsable du secteur a appelé ses directeurs à fournir les efforts nécessaires pour que l'ensemble des villages soient raccordés et alimentés en eau potable, d'autant plus que «les nombreux projets entrepris s'y prêtent».

En ce sens, le ministre a assuré que le taux de raccordement au réseau de l'approvisionnement en eau potable de la wilaya de Boumerdès dépasse les 90%, tout en relevant les «besoins croissants des citoyens, notamment ceux des zones montagneuses». M. Necib a affirmé que la wilaya profitera de nouveaux projets pour garantir la disponibilité de l'eau «H24 dans chaque ménage à

travers la région». Il a d'ailleurs relevé que la wilaya de Boumerdès a été dotée «d'importants moyens pour assurer son approvisionnement en eau potable». Il s'agit les quatre systèmes dont le barrage de Keddara, la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinet, le barrage de Taksebt et enfin les nappes aquifères.

Concernant l'irrigation, le ministre a fait savoir que la wilaya de Boumerdès accuse un retard important dans ce domaine. Lors de sa visite, M. Necib s'est rendu dans plusieurs localités pour s'enquérir de l'avancée des chantiers. Le responsable a visité un projet de réalisation d'un réservoir d'une capacité de 10 000 m³ dans la commune de Boudouaou, visant à alimenter plus de 78 000 habitants en eau potable. Dans le même sillage, le responsable s'est déplacé dans la localité des Issers pour le projet de raccordement des systèmes d'alimenta-

tion en eau potable de Corso et Boumerdès au Step dont la livraison est prévue pour avril 2013, en dépit des retards enregistrés pour différentes raisons. Ensuite, le ministre a inspecté la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinet, mise en exploitation en juillet dernier. Réalisée en partenariat avec l'Espagne, elle a nécessité une enveloppe de 140 millions de dollars. Elle traite 100 000 m³ d'eau par jour et assure actuellement l'alimentation en eau potable de plus de 100 000 habitants répartis sur six communes et 17 villages dans l'est de la wilaya.

S'agissant des projets d'assainissement, la tutelle a entrepris plusieurs chantiers sur un réseau de 1 246 km de conduites. Une «opération à temps opportun», a souligné M. Necib, sachant que «cette wilaya est surtout à caractère rural».

Karima Hasnaoui

INDUSTRIE

Abdelmadjid
Sidi Saïd

«L'amélioration de la production locale est notre grand défi»

«Vers une production cent pour cent nationale», a appelé, hier, le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, lors de sa visite au Palais des expositions des Pins Maritimes, au pavillon Concorde où se déroule la 21^e édition générale de l'UGTA, en présence des responsables de même secteur, et les représentants des organisations patronales algériennes.

L'intérêt porté à cette manifestation par les différents acteurs de la vie économique se justifie de fait des enjeux majeurs que l'Etat algérien attache à une dynamisation de la production et la productivité locale tous secteurs confondus. D'où une implication et un dialogue, les plus larges possibles, entre tous les intervenants afin de mettre toutes les chances du côté de l'économie et les entreprises algériennes.

Sidi Saïd a appelé à la réhabilitation de la production industrielle et textile, afin d'améliorer la production nationale, quantitativement et qualitativement, pour diminuer un peu le taux de produits importés.

Il faut encourager, alors la production nationale par l'amélioration des services de secteur, et l'Etat va les soutenir par l'accompagnement, le financement ainsi que matériellement, «l'importation de la matière première est le mécanisme qui doit être revu, et l'indisponibilité de cette matière a paralysé le secteur en quelque sorte», a-t-il souligné. Ajoutant «On doit juste améliorer nos capacités et réhabiliter le secteur ; plus il y a d'activités économiques plus il y aura de postes d'emploi, et améliorer ainsi le pouvoir d'achat», citant l'exemple du secteur de l'électroménager qui a assuré aujourd'hui une bonne couverture de marché national, que ce soit dans les entreprises privées ou publiques. Pendant sa visite aux différents pavillons, le SG de l'UGTA a déclaré que : cette manifestation se veut une plate-forme incontournable et référentielle à l'échelle nationale pour les professionnels désirant promouvoir leurs produits et services sur le marché local qui est en plein croissance, et qui connaît une dynamique sans précédent structurant ainsi que l'économie algérienne qui se trouve en pleine mutation.

Salima Sid-Idris

BRÈVE

ALGÉRIE - GRANDE-BRETAGNE

Promotion du tourisme

Des tours opérateurs anglais s'enjoignent en Algérie du 24 au 29 octobre en vue de découvrir quelques facettes de «la destination Algérie», a indiqué mardi le ministère du Tourisme et de l'Artisanat dans un communiqué. Dans le cadre du travail de prospection de nouveaux marchés porteurs pour «la destination Algérie», le ministère du Tourisme et de l'Artisanat organise du 24 au 29 octobre «un voyage découverte de la destination Algérie» au profit de 12 tours opérateurs représentant le marché britannique, a précisé la même source. Les tours opérateurs anglais seront appelés à découvrir quelques facettes du tourisme en Algérie, notamment le tourisme culturel et le tourisme saharien et de mener des relations d'affaires avec des partenaires algériens dans la perspective de promouvoir à l'avenir la destination Algérie sur le marché britannique, a ajouté la même source. La démarche de prospection de ce marché porteur se poursuivra lors du prochain Salon international du tourisme à Londres en novembre 2012 et du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev 2013) à Alger, a encore indiqué le communiqué.

Coopération algéro-coréenne Signature d'un accord dans le domaine forestier

→ L'Algérie et la Corée du Sud ont signé hier à Alger un accord portant sur la coopération entre les deux pays dans le domaine forestier, notamment la gestion durable des forêts, la protection des ressources naturelles et l'amélioration du cadre de vie et de loisirs.

Le document a été paraphé par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, M. Feroukhi Foudil, et par le vice ministre coréen des Services des forêts, M. Kim Nam Gyun, en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa. Cet accord portera essentiellement sur la mise en place d'un



■ La préservation de la biodiversité est l'affaire de tous. (Photo > D. R.)

BRÈVE

INVESTISSEMENT

Les Britanniques intéressés par les opportunités d'affaires en Algérie

Les rencontres organisées la semaine dernière à Londres sur les opportunités d'affaires en Algérie, ont attiré «une réponse puissante» de la part des participants britanniques, a indiqué, hier, Olga Maitland, présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC). «Les rencontres organisées récemment sur les opportunités d'affaires en Algérie, ont attiré – une réponse puissante – de la part des participants (...), de nombreuses compagnies se sont engagées à prendre part à la mission économique que nous conduirons à Alger et Oran du 10 au 14 novembre», a-t-elle déclaré affirmant qu'il était trop tôt pour donner un nombre précis. L'Algérie est «sans aucun doute le plus grand marché du Maghreb, les Britanniques sont attirés par les potentialités du marché algérien, la stabilité politique du pays et les réformes engagées par le gouvernement», a encore ajouté Lady Maitland. Un grand nombre d'hommes d'affaires britanniques représentant des compagnies de divers secteurs et certaines de renommée mondiale, exprimant un vif intérêt pour les opportunités d'investissements en Algérie, notamment dans la région d'Oran, présentées par le wali d'Oran, Abdelmalek Boudiaf et le président de la Chambre de commerce d'Oran, portant sur un programme de développement de 15 milliards d'euros.

plan de réhabilitation de la forêt récréative et du parc zoologique de Ben Aknoun (Alger) afin de le redynamiser. Pour réhabiliter et redynamiser ce parc, l'Algérie a besoin d'«échanger avec la Corée du Sud qui possède une grande expérience dans ce domaine», a expliqué M. Benaïssa, en marge de la cérémonie de signature. «Plusieurs études ont été finalisées et une étude complémentaire sera lancée prochainement avec la partie coréenne» pour commencer les travaux, a précisé le ministre. En vertu de cet accord, l'Algérie devrait également bénéficier de l'expérience et du soutien de la Corée du Sud pour le développement du travail du laboratoire na-

tional au niveau de la forêt de Baïnem (Alger), qui s'occupera de la plantation et des semences forestières. Le document signé consiste également à échanger les expériences des deux pays dans les domaines de la lutte contre la désertification, la lutte contre les incendies, la gestion durable des terres et des forêts et l'extension du patrimoine forestier à travers le reboisement et l'utilisation de nouvelles techniques de plantation. «Concernant la lutte contre la désertification, nous sommes engagés chacun dans son pays et nous allons sûrement trouver des intérêts communs pour lancer des projets et des recherches ensemble»,

a-t-il indiqué. La protection des ressources naturelles à travers la conservation des écosystèmes naturels et la gestion des aires protégées ainsi que l'amélioration du cadre de vie et des loisirs sont également concernées par l'accord qui prévoit une coopération bilatérale dans le domaine de la formation et de la recherche. De son côté, le vice ministre coréen des Services des forêts a indiqué que l'accord conclu était le résultat du 10^e Congrès international de la lutte contre la désertification estimant que les deux pays «ont besoin d'une aide réciproque dans ce domaine, ce qui nécessite beaucoup d'efforts».

Djilali H.

Blida Lancement d'une campagne de boisement et de création d'espaces verts

→ Une large campagne de boisement a été entreprise à travers les régions de la wilaya de Blida, ayant pour objectif la régénération du couvert végétal, détruit par les incendies de l'été dernier, et la création de nouveaux espaces verts, a-t-on appris auprès des responsables de la direction de la Conservation des forêts. Lancée en coordination avec différents partenaires, secteurs et associations concernés, cette campagne a été entamée au début de cette semaine, au niveau de l'université d'El-Afroun, ainsi que dans bon nombre d'établissements scolaires, dont l'école Yekhef de Soumaa et le groupement scolaire de Sidi El-Madani à Chiffa, a indiqué M. Chetoum Azzedine, un responsable au sein de cette direction. Cette action portera,

également, sur le boisement de la forêt de Sidi Salem, sur les hauteurs de la ville de Bouarfa, dont le couvert végétal a subi d'importants dégâts l'été dernier. Cette opération était prévue hier, mardi, en coordination avec la Protection civile de la wilaya et différentes associations s'intéressant à l'environnement, est-il signalé. Une opération similaire profitera, le 29 octobre, à la forêt de Ben Ali, dans la commune de Chréa. Cette campagne coïncidant avec la fête de l'Aid El-Adha s'étendra aux cimetières de la wilaya, objet depuis lundi d'une action de nettoyage lancée par la Protection civile de la wilaya. Des arbustes seront mis en terre, à l'occasion, au niveau des cimetières de Chiffa, El-Afroune, Oued Djer, Aïn Roumana, Mouzaia, Larbaa, Gue-

rouaou, et Meftah, avec la participation de représentants de la direction des moudjahidine, est-il indiqué. Une exposition sur le secteur des forêts de Blida fait également partie du programme de cette campagne inscrite aussi au titre de la célébration du cinquantième de l'Indépendance nationale. Les grandes opérations concrétisées par le secteur des forêts à travers la wilaya de Blida, renfermant le deuxième parc naturel protégé, à l'échelle nationale, en termes de richesses faunistiques et floristiques, sont mises en exergue dans cette exposition.

Des associations locales connues pour leurs actions en faveur de l'environnement seront honorées à cette occasion.

Hamid

ALGÉRIE-UE

Formation professionnelle

Mebarki : «Mise en place d'un service public de formation de qualité»

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a indiqué hier à Alger que la mise en place d'un service public de formation de qualité est l'un des objectifs de son département ministériel, indique un communiqué du ministère. Lors d'une entrevue avec l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne à Alger, Marek Skoilil, M. Mebarki a souligné que l'objectif de son département ministériel est de «mettre en place un service public de formation de qualité» et ce, «en mettant à la disposition des opérateurs économiques et sociaux des compétences professionnelles dans différents créneaux», souligne la même source. Le ministre de la Formation professionnelle a précisé à cet effet, que l'ouverture sur les expériences et pratiques internationales réussies, en matière d'insertion dans le marché de l'emploi, par la formation professionnelle figure également parmi le programme de travail. Relevant la bonne qualité des relations entre l'UE et l'Algérie, MM Mebarki et Skoilil ont évoqué l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et l'UE à la lumière des recommandations du 6^e Conseil d'association Algérie-UE. Le sixième Conseil d'association Algérie-UE s'est tenu les 19 et 20 juin 2011, à Luxembourg. A l'occasion, les deux parties ont relevé la nécessité de réaliser les projets initiés dans le cadre du programme de coopération entre l'Algérie et l'UE pour la période 2011-2013, dans le respect de la politique européenne de voisinage (PEV) en mettant l'accent sur la dimension formation et enseignement professionnels. Pour sa part, M. Skoilil a marqué sa disponibilité à œuvrer à consolider la dimension formation professionnelle dans les projets sectoriels en cours d'exécution en Algérie, et initier de nouvelles pistes de partenariat, en direction de ce secteur.

INFOS EXPRESS

BÉJAÏA

Où acheter un mouton ?

Si, au préalable, le problème du prix du mouton se pose, celui-ci étant exagérément relevé cette année, l'autre problème récurrent et qui se pose avec acuité est de trouver où l'acheter. Le marché du mouton, même s'il relève raisonnablement des compétences des services agricoles, échappe totalement à tout contrôle. D'aucuns ne savent où se rendre pour acheter un mouton à l'heure où les marchés dits réglementaires, et ils ne sont que peu et insuffisants équipés, sont noyés dans la multitude des autres marchés dit sauvages. Rien n'indique qu'un marché est réglementé sauf peut-être la présence de policiers chargés de l'ordre et de la circulation, comme c'est le cas de celui du boulevard des Aurès. Il y a les maquignons, quelques acheteurs, mais point de vétérinaire. En dépit de l'existence de 70 lieux tolérés pour la commercialisation du mouton, aucune transaction n'est suivie d'une visite, encore moins d'un certificat sanitaire. C'est un véritable coup de poker auquel est soumis l'acheteur. Pour un prix qui frise un fort salaire, vous n'êtes pas garanti de la bonne santé du mouton.

B. M.-O.

AÏN DEFLA

Caravane de sensibilisation organisée par la Protection civile

La caravane composée d'éléments de la santé, de la Sonelgaz, des groupes SMA et de la Protection civile a donné le départ pour une grande campagne de sensibilisation à travers les 36 communes. Des cours d'information seront aussi donnés dans les établissements scolaires sur les dangers du monoxyde de carbone. En effet, chaque année durant les grands froids, on enregistre de nombreux cas d'asphyxie causés par le manque d'aération et surtout d'installation de chauffages défectueux. Le directeur de la Protection civile nous a indiqué que tous les moyens ont été mobilisés afin que cette campagne touche tous les foyers, la vigilance étant de mise particulièrement à l'approche de l'hiver. Pour rappel, en 2011, les éléments de la Protection civile a effectué 25 interventions avec comme résultat : 12 personnes sauvées et 3 décès. Pour l'année 2013, on note 15 interventions qui ont permis de sauver 12 personnes, mais une autre personne n'a pu être ramenée à la vie.

Hadj Mohamed

SEDOUK (BÉJAÏA)

Huit mois sans salaires, ils protestent à la veille de l'Aïd

Restés sans salaires depuis huit mois les travailleurs de la municipalité ont manifesté leur ras-le-bol dimanche dernier en fermant l'APC. Un acte gravissime, certes, mais pour lequel ils ont informé et justifié la justesse de leur acte. En majorité des vacataires travaillant dans des secteurs sensibles tel la voirie, leurs salaires sont insignifiants, mais leurs besoins sont urgents à la veille de l'Aïd. Selon le président d'APC, c'est le visa du CF qui pose problème.

B. M.-O.

Tissemsilt

Comment stopper l'hécatombe ?

→ «Halte, baraket !» C'est le slogan choisi pour cette autre et énième campagne de sensibilisation dans la wilaya de Tissemsilt sur les accidents de la route avec tout ce qui s'en suit comme familles endeuillées par les décès, les blessés et autres handicapés à vie ! Une autre campagne de sensibilisation qui vient donc, après les dizaines qui ont eu lieu par le passé, sans pour autant être assurée de l'efficacité attendue et espérée.



Le seul salut à même de «stopper» ou du moins «diminuer» des ravages meurtriers de ce phénomène du terrorisme de la route réside tout simplement dans l'application stricte de toutes les lois existantes pour sanctionner ces chauffards qui continuent de semer la mort et la désolation. La simple lecture combinée des bilans chiffrés relatifs aux neuf mois écoulés (janvier à septembre 2012), qui nous ont été présentés par l'officier chargé de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt lors d'un passage à la radio locale nous pousse à poser une question : jusqu'à quand ? Jugeons-en ! Plus de 288 accidents de la route durant ces neuf mois ont entraîné la mort de plus de 17 personnes et causé des blessures, à des degrés divers, à plus de 370 autres. Des statistiques qui prennent également en compte le bilan qui nous a été remis au niveau du commandement du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt et qui fait état d'une moyenne de 236 accidents de la route, 27 morts et 442 blessés en 2011. Des accidents de la route dont le premier responsable demeure toujours le facteur humain, c'est-à-dire tous ces chauffeurs inconscients qui se transforment en chauffards. Des accidents de la route dont les causes essentielles se résument à l'excès de vitesse, aux dépassements dangereux dans les virages et plus particulièrement aux manœuvres dangereuses. Ce qui veut dire tout simplement l'inapplication des règles de conduite les plus élémentaires du code de la route. Des statistiques qui, faudrait-il le rappeler encore une fois, ne prennent pas en compte tous les autres accidents de la route qui ont lieu et dans lesquels n'interviennent ni la Protection civile, ni la Sûreté de wilaya, ni la Gendarmerie nationale, dans ce sens que les victimes sont évacuées par des particuliers vers les différents hôpitaux de la wilaya. Ou encore toutes ces personnes blessées qui décèdent après leur admission à l'hôpital. Ceci pour dire tout simplement que le phénomène du terrorisme de la route a atteint aujourd'hui un tel seuil que plus personne ne doit se sentir non concerné. Une situation dramatique qui appelle désormais à la mobilisation générale, citoyens, institutions étatiques, corps de sécurité... Certes, des procès-verbaux d'amendes forfaitaires ont été dressés et des permis de conduire retirés auxquels s'ajoutent la mise en fourrière de véhicules, mais cela reste très insuffisant.

Abed Meghit

LA CHRONIQUE DE

Chérif Abdedaïm

Pugnacité agonisante

L'empire euro-américano-israélien est aux abois. Son système de prédilection, le libéralisme financier cher aux Reagan et Thatcher, est en faillite. Les guerres impériales s'embourbent. Le vrai visage de la «démocratie» que l'Occident moderne tente d'imposer au monde apparaît au grand jour. Elle est de plus en plus rejetée par les peuples floués. Les nouvelles puissances nouent des liens entre elles, amicaux, humanitaires, commerciaux, militaires..., et de plus en plus de pays rejoignent ces Etats émergents futurs rivaux des Etats-Unis qui prétendent, avec leurs alliés, imposer leur domination au monde. Un empire même moribond, même déconsidéré partout, même démasqué, ne rend pas les armes facilement. Son agonie est agressive, prête à transformer la planète en champ de ruines pour permettre à cette oligarchie, habituée à tout régenter, de continuer à tout contrôler et à faire des bénéfices fabuleux sur le dos des peuples. Les profiteurs de guerres sont à l'affût, prêts à rafler toutes les mises, des ressources comme de la reconstruction. Et en attendant la guerre mondiale qui est à nouveau dans l'air du temps, toutes les stratégies sont tour à tour utilisées afin de diviser ou de déstabiliser les Etats rebelles au désordre militaro-financier imposé, pour les soumettre, pour renverser leur gouvernement, pourant démocratiquement élu, ou pour imposer un pouvoir complaisant, aux ordres, docile comme en Irak, en Afghanistan, au Pakistan, en Géorgie, en Ukraine... Au Venezuela, par exemple, sabotages,

manifestations, coups d'Etat se sont succédé, en vain. Que faire pour imposer son poulain formé dans les meilleurs centres américains et ensuite organiser le pillage des ressources via des transnationales apatrides ? Enfin, concernant l'Iran, rien n'a changé, les Etats-Unis et l'Europe veulent continuer à dominer la planète et l'Iran demeure le bouc émissaire. En prétendant œuvrer pour la conciliation, Obama et ses supporters européens ne font que poursuivre le même objectif : diaboliser et acculer l'Iran. Si ce dernier refuse la pseudo main tendue, il prouvera, une fois de plus, qu'il est le méchant, autorisant ainsi les Etats-Unis à l'attaquer pour le bien et la sécurité de tous. Pendant ce temps, Israël pourra menacer haut et fort l'Iran avec ses armes nucléaires... Par contre, Téhéran n'est pas autorisée à se défendre et à éventuellement recourir à la force. Probablement que les voies insondables de la diplomatie font la différence entre les «méchants» et les «gentils», sans espoir de rédemption pour l'Iran, condamné à brûler en enfer, quoi qu'il fasse. Toutefois, avec les récents événements, à commencer par les sorties d'Ahmadinejad lors du Sommet des non-alignés ou de la 67^e session de l'ONU et sa rhétorique qui a désarçonné Netanyahu, ou encore l'affaire du drone qui a survolé Israël avant d'être intercepté, les va-t-en-guerre doivent réviser leur stratégie quoi que, pour l'instant, ils usent toujours de leurs sanctions élargies au domaine de la communication.

C. A.

Aïd : le ministère de la Santé appelle au respect de certaines précautions



Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a appelé lundi les citoyens qui accomplissent le rituel du sacrifice de l'Aïd au respect de certaines précautions pour éviter tout risque de contamination. (Photo > D. R.)

Tébessa : 2 morts dans un accident de la circulation



Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation lundi dernier sur la RN 16, près de la localité de Morsot (35 km au nord de Tébéssa), ont indiqué les services de la Gendarmerie nationale. (Photo > D. R.)

SMA : les réseaux sociaux pour renforcer chez les jeunes l'esprit patriotique



Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA) Nouredine Benbrahim a exhorté les chefs de groupe de cette organisation, réunis samedi à Batna à l'ouverture de la nouvelle saison scouts, à utiliser les réseaux sociaux de l'Internet pour renforcer l'esprit patriotique et les valeurs citoyennes chez les jeunes algériens. (Photo > D. R.)

Aïd El-Adha : les journées de vendredi 26 et samedi 27 octobre chômées et payées



Les journées de vendredi 26 et samedi 27 octobre sont chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué dimanche un communiqué de la direction générale de la Fonction publique. (Photo > D. R.)

entretien

Me Fabrice Bonnard à *La Nouvelle République*

«Le mondialisme est une dérive idéologique»

→ Assisterait-on à une nouvelle ère européenne caractérisée par la résurgence de multiples mouvements indépendantistes ? Au Royaume-Uni, les Ecossais réclament leur indépendance. A cet effet, David Cameron et son homologue écossais Alex Salmond viennent de signer un accord pour l'organisation, dès 2014, d'un référendum sur l'indépendance de l'Ecosse. En Espagne, les ardeurs indépendantistes semblent exacerbées par la crise de l'euro. Dans ce sens, près d'un million et demi de manifestants ont défilé le 11 septembre dernier à Barcelone pour réclamer l'indépendance de la Catalogne ! Accusant le gouvernement central d'injustement entraîner cette région du Nord-est de l'Espagne dans la spirale de la crise. Ibidem outre-atlantique, au Québec, ancienne colonie française, avec pratiquement les mêmes revendications qui ont même inspiré le Texas.

En France, le 12 septembre dernier la proclamation officielle de l'indépendance de la Savoie a été faite par Jean-François Cattelini, président du Parti Pour La Savoie (PLS) devant le tribunal de grande instance d'Albertville-Savoie, en audience plénière publique où le peuple savoisien était venu nombreux entendre cette parole de délivrance. Le 17 septembre 2012, Maître Fabrice Bonnard, avocat des Savoyards, a été convoqué par devant le tribunal putatif de grande instance d'Albertville pour usurpation du titre d'avocat !?! Une bien curieuse affaire dans un contexte effrayant pour la France puisqu'elle devra en démontrer le bien-fondé avant janvier prochain, au risque sinon de perdre définitivement rien moins que ses deux départements les plus riches.

Il faut néanmoins s'y attendre ; nous nous attellerons à en démontrer les raisons dans le cadre de cet entretien exclusif avec Me Fabrice Bonnard, avocat de la Savoie qui se trouve être le président du Conseil national du nouvel Etat de Savoie ce qui explique sans doute la situation :

La Nouvelle république : Pouvez-vous nous dresser une brève rétrospective historique de ce que fut la Savoie avant son annexion par la France au moyen du fameux traité de Turin du 24 mars 1860 dont vous estimez qu'il n'a plus aucune validité ?

Fabrice Bonnard : La Savoie a été un Etat européen à part entière durant plusieurs siècles jusqu'à ce qu'elle soit annexée en 1860, à la même époque donc que les confins sahariens de l'Algérie... Pour les mêmes raisons colonialistes et politiques d'ailleurs : la constitution d'un immense, d'un français, du plus vaste empire colonial terrestre du 20^e siècle.

Je tiens d'entrée à vous faire remarquer que nos deux pays furent d'ailleurs transformés et administrés dans les deux cas sous la forme juridique de départe-

ments français. Elle était censée garantir que leur absorption serait ainsi, à jamais, rendue définitive et irrévocable ! On connaît la suite : l'Algérie est souveraine et indépendante.

La légitimité de la France repose dans le cas précis de la Savoie et de Nice, vous avez raison de le rappeler, sur un traité d'annexion territoriale, instrument juridique d'une «initiative» militaire aujourd'hui strictement interdit par l'ONU qui fut créée en 1945 pour mettre fin à toutes les situations de ce genre.

Heureusement pour les droits de l'Homme et le droit des peuples souverains à disposer de leurs destinées et de leur avenir.

Je déplore toujours à ce sujet, que la tentation soit grande pour certains Etats de vouloir conser-



ministrativement putative en Savoie selon vous. Pouvez-vous nous expliquer le mécanisme ?

C'est très simple : il suffit de lire et de respecter l'art 44 du traité multilatéral signé à Paris le 10 février 1947 par toutes les grandes puissances (21) victorieuses de la Seconde Guerre mondiale ayant créé l'ONU et je ne peux pas croire que la France puisse violer sa signature encore longtemps en conservant un pays souverain de notoriété publique et reconnu comme tel durant près d'un millénaire (l'Etat de Savoie est né au X^e siècle, ndlr).

La France n'a pas notifié le traité

çaises, je me réjouis d'avoir découvert que c'est le droit français et un traité international signé dans la capitale de la France qui a rendu sa liberté et ouvert à la renaissance et un avenir radieux à environ un million et demi de personnes...

Avez-vous entrepris des démarches juridiques auprès des instances internationales ? Si oui, lesquelles ?

Bien sûr, je me suis personnellement mis sous la protection du Haut commissariat des droits de l'Homme à Genève dès 2006 où j'ai rencontré deux hauts repré-

osé lutter pour votre liberté.

Je pense à lui bien souvent.

Il nous manque à tous. C'était un grand patriote. Un très grand avocat.

Le 12 septembre dernier vous avez proclamé l'indépendance de la Savoie, d'une part, quelle a été la réaction des autorités françaises, et d'autre part, y aurait-il déjà des Etats membres de l'ONU qui auraient reconnu la Savoie souveraine ?

Ce n'est pas moi qui l'ai fait. Je n'estimais pas avoir la légitimité personnelle de la faire contrairement à M. Jean François Cattelini, dirigeant emblématique et intègre de la lutte indépendantiste savoisiennne depuis deux décennies.

Il est, pour être précis, le président du Mouvement «Pour la Savoie» (PLS) identifié officiellement par la France et à juste titre aujourd'hui comme le « Parti de Libération de la Savoie ».

La France sait depuis juin 2010 que la partie est perdue; depuis que le gouvernement français a admis n'avoir pas enregistré le traité d'annexion de la Savoie afin de retarder sa décolonisation obligatoire en vertu de l'article premier de la Charte de l'ONU. C'est extraordinaire. Un cas unique au monde. Pour la première fois, en effet, un pays a pu se libérer par le droit pur instauré par son Etat oppresseur lui-même. Sans un seul coup de feu. Sans un seul mort à déplorer pour l'instant. J'en suis très fier pour la Savoie et la France qui commence, je vous le fais remarquer, à reconnaître du bout des lèvres les méfaits qui furent parfois commis durant ou pour prolonger son époque coloniale. La ville et la population de Sétif, l'Algérie toute entière peut je l'espère bénéficier bientôt de ce mouvement de bon sens...

Je déplore toujours à ce sujet, que la tentation soit grande pour certains Etats de vouloir conserver au XX^e siècle des avantages issus de conquêtes et de massacres sur des populations autochtones, voire d'en mener de nouvelles «en habillant» simplement dorénavant leurs opérations en interventions «humanitaires.

ver au XX^e siècle des avantages issus de conquêtes et de massacres sur des populations autochtones, voire d'en mener de nouvelles «en habillant» simplement dorénavant leurs opérations en interventions «humanitaires», puisque c'est désormais le seul motif légitime d'ingérence permettant de mener des opérations de bombardements sur des zones occupées par des civils...

Ce traité de Turin, de 1860, a été abrogé par le traité de Paris de 1947, ce qui implique que la France est juridiquement et ad-

de Turin en violation des dispositions strictes de l'art 44§1 ; elle n'a ensuite pas pu enregistrer cette notification malgré l'art 44§2 qui lui rappelait l'obligation générale d'enregistrement de tous les traités figurant à l'art 102 de la Charte de l'ONU.

L'abrogation dont bénéficie la Savoie et qui restitue leurs droits aux Savoisiens découle donc «plein texte» de l'art 44§3 du traité de Paris du 10 février 1947. En ma qualité d'avocat spécialiste de la décolonisation et surtout d'ancien avocat de la direction générale des Douanes fran-

sentants de l'ONU car je venais d'accepter de m'engager dans la juste et noble cause de défendre un pays et son peuple quel qu'en soit le danger.

Dieu est miséricordieux d'avoir, par le plus grand et amusant des hasards, confié cette tâche à celui qui fut le plus jeune des collaborateurs de feu Me Mourad Oussedik.

Je crois que le nom illustre de cet avocat est à jamais gravé dans la mémoire de l'Algérie et de tous les algériens ayant courageusement, au péril de sa vie et de sa carrière professionnelle,

entretien



●●●

Vous avez déjà fait l'objet de trois condamnations par les tribunaux français, pour quels motifs ?

(Rires). Non je n'ai pas encore été condamné. J'ai simplement à plusieurs reprises connu les geôles françaises mais c'était dans le cadre «gendarmesque» de gardes-à-vue pathétiques, limitées dans le temps et destinées à m'impressionner ou à m'empêcher d'agir ponctuellement. A chaque fois j'en suis sorti libre et ravi.

Ce fut certes désagréable et humiliant mais j'ai à chaque fois pris cela avec philosophie et honneur. Mon maître et parrain dans la profession Me Oussedik a connu le même traitement lorsqu'il défendait le FLN. Les uniformes étaient les mêmes et les raisons strictement comparables au plan juridique. Je suis menacé mais je ne suis pas encore mort. Je reste seulement poursuivi pour usurpation du titre d'avocat.

C'est ridicule et je suis seerein dans la capacité de la France à réaliser qu'elle se ridiculise à vouloir encore cacher un problème juridique insurmontable pour elle qui est de notoriété publique grandissante.

(Rires) et ce n'est pas cette interview qui inversera le phénomène.... L'Algérie et la Savoie sont des nations sœurs dans l'histoire coloniale française.

Dans le cas où la France ne reconnaîtrait pas le droit des savoisiens de disposer de leur propre Etat, quelles seraient d'après-vous les démarches envisageables sur le plan national et international ?

En ma qualité d'ancien avo-

cat de la France et d'ancien officier Saint-Cyrien patriote et tricolore, je ne peux pas imaginer cette triste autant qu'indigne hypothèse pour la République française. La Nouvelle Calédonie colonisée en 1853 soit 7 ans avant la Savoie n'est-elle pas en cours de libération sous le contrôle de l'ONU et ce, depuis les accords de Nouméa. Il aura hélas fallu des massacres et des dérapages malheureux ayant fait des veuves et des orphelins. La France doit toujours rester dans mon esprit fidèle

plement la forme d'accords internationaux bilatéraux rapide de coopération et d'entraide mutuelle et équilibrée que j'appelle de tous mes vœux.

C'est la seule solution juridique honorable pour la France et le président français Hollande. Elle permettra d'éviter et de prévenir avec efficacité tout dérapage sanglant : un gendarme français a sorti un jour son arme de service pour menacer de s'en servir «avec plaisir» contre le peuple savoisien. Il a immédiatement été sévè-

dance du nouvel Etat de Savoie, son Conseil national et son Président votre serviteur.

Actuellement, on assiste à ces ardeurs indépendantistes, en Ecosse, en Catalogne, au Québec, et bien sûr en Savoie. Peut-on parler d'un réveil inspiré des soulèvements arabes ?

A la différence de ces trois cas, la Savoie entre de plein droit dans le cadre de l'article 77b de la Charte de l'ONU. La tutelle de l'ONU

«Considérant que l'ignorance, l'oubli et le mépris des droits fondamentaux sont les seules causes des grands malheurs publics et de la corruption des gouvernements... les hommes (et les peuples) naissent et demeurent libres et égaux...»

aux valeurs proclamées par elle en 1789 et que je vous rappelle figure dans le préambule c'est-à-dire à la première place de sa Déclaration universelle des droits de l'Homme et du Citoyen : «Considérant que l'ignorance, l'oubli et le mépris des droits fondamentaux sont les seules causes des grands malheurs publics et de la corruption des gouvernements... les hommes (et les peuples) naissent et demeurent libres et égaux...»

La Savoie sera donc bientôt aux yeux de tous, elle est déjà aux yeux de beaucoup, disposée à devenir un Etat partenaire et sincère de la France. Cela prendra sim-

plement sanctionné par sa hiérarchie et il n'est plus gendarme aujourd'hui.

Côté savoisien, certains esprits sont de plus en plus chauds et la jeunesse en particulier est de plus en plus motivée et elle sait; elle serait éventuellement prête à en découdre frontalement.

Je ne le souhaite pas et c'est pourquoi, je fais tout pour que la vérité, la raison, le pragmatisme et le droit seuls l'emportent et triomphent bientôt.

Ce sont d'ailleurs ces valeurs qui ont conduit la Principauté de Monaco à être le premier Etat membre de l'ONU (depuis 1993 Ndlr) à reconnaître officiellement le 24 juillet 2012 l'indépen-

ne peut plus lui être refusée compte tenu du droit international en vigueur et surtout de l'abrogation juridique pure et simple du traité d'annexion de la Savoie en 1860.

Il y a un rapport entre tous ces phénomènes, mais il est lointain et subtile, vraiment très intéressant : si la mondialisation est une réalité factuelle et incontournable; cela n'est pas le cas du mondialisme qui en est une dérive idéologique qui est devenue insupportable à des peuples fiers et décidés à ne pas laisser les intérêts et instances dirigeantes de la finance et de la politique mondiale les conduire à la misère en continuant de les

asservir en les nivelant par le bas. A ne pas oublier que leurs ancêtres ont versé leur sang pour imposer le droit des peuples dont les droits de l'Homme sont les plus purs joyaux.

Conscients de cet héritage magnifique et grâce à internet les individus, les peuples comprennent désormais très vite et efficacement ce qui les menace.

Vous voyez, on en revient à l'ignorance, l'oubli et le mépris des droits fondamentaux qui sont toujours catastrophiques...

Dans le cas du nouvel Etat de Savoie, 152 ans de lois publiques globalement liberticides aux quatre coins du monde, ont disparu par l'enchantement d'un coup de gomme juridique aussi efficace que paisible. La gomme en a été le traité de Paris du 10 février 1947 et précisément son article 44.

Si demain, ces Etats qui réclament leur autonomie devenaient indépendants, comment envisagez-vous la nouvelle configuration européenne ?

Si l'Europe parvient à triompher des dérives et menaces qui pèsent sur elles, si elle réagit et évite de se construire de manière chaotique, empiriques et antidémocratique, niant les peuples, leurs véritables histoires et leurs aspirations légitimes, je sens bien les choses. L'Europe est un grand projet et une force pour les peuples qui la composent.

Mais il y a la barrière des langues qui peut devenir paradoxalement une force exceptionnelle si l'Europe respecte chacun des peuples qui la composent en respectant chacune de leurs souverainetés au lieu de les forcer à y renoncer pour les laisser s'évanouir dans un monstre administratif oublieux des droits des Peuples et de leurs aspirations.

Je crois donc en un nouvel Etat de Savoie reconnu par une France lui restituant

«spontanément» ses droits et son honneur sans se vautrer dans le mensonge et en s'accrochant piteusement à la Savoie ou à des nostalgies d'un autre temps, avec un dossier juridique qui aujourd'hui l'accable. Je rêve d'une Savoie nouvelle, neutre, renaissance de façon exemplaire et brillante ; respectueuse, dans ce processus historique et juridiquement inéluctable de séparation, des quatre valeurs auxquelles le plus vieil Etat d'Europe et son peuple autochtone aspirent.

Ces quatre valeurs universelles sont: la Pureté, la Vérité, la Fierté et la Liberté.

Entretien réalisé par Chérif Abdedaïm

INFOS EXPRESS

Maghnia : la piscine communale détournée de sa vocation

L'unique piscine que compte la ville de Maghnia, et qui est un bien communal, laquelle jadis faisait la fierté des jeunes, notamment ceux qui n'ont pas les moyens de bronzer au bord de la grande bleue, a été louée dans des conditions obscures à un particulier, lequel l'a transformée en un lieu de débauche et de jeux de hasard, avant de l'avoir complètement détournée de sa vocation initiale, en la transformant en une cafétéria, pour finalement l'utiliser comme assiette pour la construction illégitime d'habitation. Une partie a été déjà construite et vendue à une tierce personne sans que les responsables locaux ne réagissent. La société civile interpelle le wali afin d'ouvrir une enquête sur cette affaire qui défraye la chronique à Maghnia. Voyant que cette infrastructure ne leur reviendra plus pour la pratique de leur sport favori la natation en l'occurrence, les jeunes de cette région de l'extrême ouest du pays fondent tous leurs espoirs sur la nouvelle piscine semi-olympique qui, selon une source proche de la Direction de la jeunesse et des sports, ouvrira officiellement le 1^{er} novembre, à l'occasion de la fête du déclenchement de la Révolution. C'est un joyau qui renferme une piscine, ainsi que des équipements sportifs qui seront mis au service du grand public suivant un calendrier qui prend en compte des horaires pour les élèves des établissements scolaires et les femmes.

Mohamed H.

Tissemsilt

Couteaux, haches et autres armes blanches...

→ Revoilà l'Aïd El-Adha et ses signes avant-coureurs. A commencer par la mise en vente de toute une panoplie d'objets hétéroclites nécessaires au rituel dont l' incontournable barbecue, du premier jour de la fête de l'Aïd El-Adha, coutellerie, gril et autres ustensiles, mais également les bottes de foin et sacs de charbon vendus à l'occasion.

Alors qu'au même moment et par petits groupes, les gens prennent le chemin des marchés à bestiaux là où les maquignons affichent des prix prohibitifs, donnant le tournis aux visiteurs d'un jour. En effet, il faut compter 30 000 DA et plus pour pouvoir acquérir un mouton de 2 ans. Même l'espèce caprine prend son envol. Ainsi un chevreau de quelques dizaines de kilos vaut à présent 15 000 DA. A vrai dire, cela ne surprend guère le citoyen dans la mesure où la viande ovine proposée à 1 200 DA le kg, et ce, durant toute l'année n'a fait qu'accroître le désabusement d'un consommateur échaudé.

Et dire que la wilaya de Tissemsilt renferme des terres de parcours à perte de vue où se pratique l'élevage ovin par cheptels entiers notamment ceux de la race ovine la plus prisée en plus de la réputation bien établie du mouton local par son importance et la qualité de sa viande. Aussi à cinq jours de l'Aïd-el-Adha, les commerçants «saisonniers» investissent déjà les rues et les artères de la ville de Tissemsilt. Ils



Les commerçants sont à l'affût. (Photo > D. R.)

proposent, depuis quelques jours déjà, toutes sortes de produits en rapport avec le rituel du sacrifice de l'Aïd El-Adha. Les ruelles marchandes de la ville de Sidi M'hamed Bentamra foisonnent de jeunes et de moins jeunes spécialisés chacun dans un créneau. A la cité 119 logements, à la rue d'El Wiam et 320 Logements et autres coins de la ville, ces jeunes exposent leurs marchandises, essentiellement du charbon, des couteaux, des barbecues traditionnels. Si certains ont jeté leur dévolu sur la vente de charbon, d'autres proposent tout l'attirail du parfait boucher ou «égorgeur de mouton», c'est selon, avec

la gamme complète de coutellerie et des accessoires indispensables au sacrifice. Une troisième catégorie s'est reconvertie, pour cadrer avec l'événement, en apprentis rémouleurs, très sollicités d'ailleurs par les citoyens désireux d'accomplir eux-mêmes ce rituel. Selon les vendeurs et certaines ménagères, les prix des produits ont connu une hausse par rapport à l'année dernière. Cette hausse varie entre 20 et 30 DA pour les couteaux, 10 et 15 DA

pour le charbon et entre 50 et 100 DA pour les barbecues. Et comme chaque année, à l'approche de l'Aïd El-Adha, des troupeaux de moutons sont parqués dans des terrains vagues et des garages transformés à l'occasion en marchés de bétail à travers les villes de Tissemsilt, Khemisti et Laâyoune. Bien que cette pratique est interdite. En outre, les vétérinaires seront mobilisés durant les deux jours de la fête dans les abattoirs et les lieux d'égorgeement. Les services vétérinaires de la DSA renforcent le contrôle du cheptel pour prévenir la propagation des zoonoses parmi la population. Les vétérinaires privés de la wilaya ont été mobilisés par l'inspection vétérinaire pour contrôler l'état de l'élevage de bétail au niveau des exploitations agricoles. L'inspection vétérinaire s'emploie rigoureusement dans les différents sites d'abattage formels pour s'enquérir de l'état de santé des ovins destinés au sacrifice.

Une série de mesures ont été prises pour réglementer cette activité à l'intérieur du tissu urbain et inciter les maquignons, venus des régions intérieures, à respecter les règles édictées en matière d'hygiène, de vente, de qualité et de santé du cheptel.

La direction du commerce devra aussi mettre en place un dispositif pour lutter contre l'abattage clandestin.

Abd Meghitt

Relizane

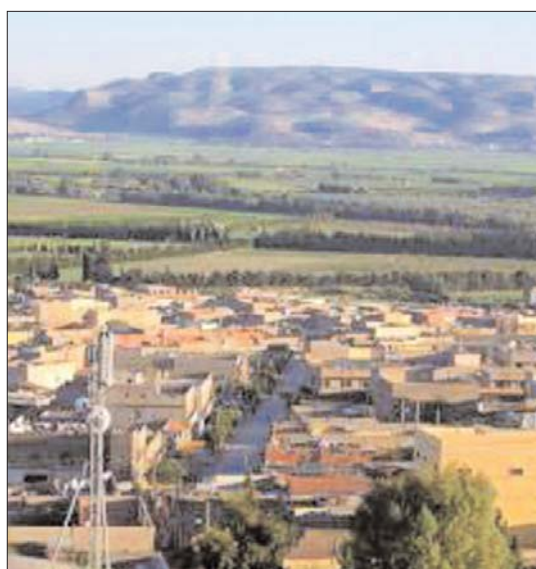
Les habitants du Village Essanafir dénoncent leurs conditions de vie

→ Les habitants du Village Essanafir, à Relizane, connaissent de très mauvaises conditions de vie. Une pléthore de dysfonctionnements leur porte grandement préjudice.

La situation perdue depuis de longues années. Vivre à Village Essanafir n'est pas une sinécure. C'est un quartier déshérité de la commune de Relizane. On observe entre autres carences structurelles, le manque crucial de moyens de transport public, la vétusté des routes, l'absence totale de structures de loisirs et de culture. Le Village Essanafir donne l'impression d'être plongé dans une

véritable détresse que rien ne semble juguler. Dans leurs déclarations quasi désespérées, les citoyens étreignent la longue liste de leurs problèmes en y mettant des soupirs de résignation quand ce ne sont pas de violentes poussées de colère difficilement retenues.

Les autorités locales sont pointées du doigt. Elles ont failli à leur devoir et à leur mission car elles ne font rien pour soulager les ha-



bitants qui vitupèrent à satiété. Les gens ne veulent pas baisser les bras. Ils multiplient les démarches et les re-

quêtes mais au vu de l'évolution des choses, rien ne semble indiquer que la délivrance est imminente.

N.-Malik

Ghazaouet

Le marché couvert sera-t-il réhabilité un jour ?

→ Datant de l'ère coloniale, le marché couvert des fruits et légumes de Ghazaouet se trouve dans un état de délabrement très avancé. Les toits ont cédé par endroits, obligeant ainsi un bon nombre de commerçants à abandonner leur espace et par ricochet leur activité. Les autres, ou du moins le reste des commerçants, assistent impuissants au délabrement de ce marché qui jadis était un joyau.

«On se demande pourquoi notre marché n'a pas été réhabilité à l'instar de tous les autres marchés du territoire national. Les pouvoirs publics attendent-ils que cette infrastructure s'effondre complètement pour réagir enfin ?», fera remarquer un citoyen. En effet, ce marché doit être rénové, car en l'état où il se trouve, il risque un effondrement total avec tous les risques d'accidents qui pour-

ront y surgir. Le marché couvert de Ghazaouet ne répond plus aux conditions d'hygiène ni de sécurité. Du côté de l'espace réservé aux bouchers, c'est le comble total car la rouille qui s'est étendue sur l'ensemble de la charpente qui constitue l'ossature de cette partie de ce marché a atteint le summum. Le sol est continuellement inondé par les eaux usées. Les plaques ondulées en fibrociment qui composent la toiture présentent des trous géants où quand il pleut, d'importantes infiltrations d'eau sont constatées. Les clients qui fréquentent ces lieux sont obligés de remonter leurs pantalons de peur de les traîner dans de l'eau sale.

Mohamed Hichem

Voir sur Internet
www.lnr-dz.com

BRÈVE

Ouled Aïssa (Boumerdès) : un citoyen assassiné par des terroristes

Selon des informations, un groupe terroriste a perpétré dans la nuit ce samedi, un attentat contre un citoyen, Fodil Mohamed, connu sous le nom de Belloumi, devant son domicile à Ouled Aïssa, dans la daïra de

Baghlia, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de la ville Boumerdès. La victime, fellah de profession, s'apprêtait à se rendre chez lui aux environs de 21 heures, lorsqu'il a été abordé par deux individus armés qui après avoir vérifié qu'il s'agit bien de leur cible, ont usé de leurs armes en tirant plusieurs coups de feu, le blessant mortellement avant de prendre la fuite dans l'obscurité.

Sadek

régions

Annaba

Un réseau de faussaires démantelé par la gendarmerie

→ Le phénomène de la contrefaçon des billets de banque s'est développé ces dernières années et prend des proportions alarmantes surtout avec la présence irrégulière des Africains sur notre sol et beaucoup d'entre eux avaient été arrêtés en possession de faux billets de 500 et 1 000 DA.



■ L'économie nationale mise à mal. (Photo > D. R.)

Il ne se passe pas un mois sans que les services de sécurité mettent la main sur un nouveau réseau de faussaires. Le mois de mai 2012 a été une belle réussite pour les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Guelma qui accomplit un joli coup de filet dans le milieu des trafiquants. Selon des informations glanées auprès des services de sécurité, un réseau de faux monnayeurs composé de plusieurs membres qui sont toujours recherchés a été démantelé grâce à des renseignements précieux. Les présumés auteurs de la bande, âgés de 34 à 41 ans, ont été arrêtés dans un magasin au centre-ville en possession d'une forte somme, soit, indique-t-on, 200 000 DA, tous des faux billets de 1 000 DA. Une fois l'enquête policière diligentée, les services de police ont découvert que les deux hommes possédaient de fausses pièces d'identité leur permettant de fausser la piste aux enquêteurs. Munis d'un mandat de perquisition, la police a trouvé un important matériel informatique dont une imprimante du papier spécial pour la falsification ainsi que des produits chimiques qui avait servi à la confection de la fausse monnaie. Ce dernier était dissimulé à l'intérieur d'un local de commerce où les mis en cause qui sont impliqués dans nombreuses affaires criminelles, à savoir faux et usage de faux et escroqueries, procédaient à ce trafic avec leurs complices. Les faussaires ont été aussitôt arrêtés et placés en détention préventive alors que le reste de la bande est activement recherché. Quatre mois après cette arrestation en octobre 2012, les éléments de la Gendarmerie nationale relevant de la commune de Dréan, à El Tarf, ont appréhendé trois individus en possession de 84 billets en fausses coupures de 1 000 DA qui comptaient faire

une transaction dans un souk hebdomadaire de mouton. L'œil vigilant de la gendarmerie a été fixé sur eux durant une dispute qui avait éclaté entre eux. Les trois trafiquants ont été aussitôt conduits vers les locaux de la brigade pour un PV avant d'être traduit en justice.

Technique utilisée par les faussaires

Les investigations ont permis de révéler la technique utilisée par les faussaires pour fabriquer de fausses coupures de 500 DA et 1 000 DA. Il s'agit d'une méthode d'impression des billets de banque à l'aide d'un matériel informatique sophistiqué. Des ordinateurs et des scanners de dernière génération. D'après les estimations des enquêteurs, le trafic des faux billets est apparu en Algérie vers l'année 1997 où les faussaires avaient surtout ciblé la monnaie nationale faisant ravage dans les grandes villes comme Constantine, Annaba, Alger et Oran. Or, les services de sécurité avaient durant cette période réussi une opération spectaculaire soit, où plus de 27 personnes avaient été arrêtées en possession d'une 700 000 DA en faux billets de banque. Face à cet état de fait, les investigations n'avaient jamais pu remonter jusqu'aux véritables commanditaires puisque les réseaux finissent toujours par se reconstituer. A ce thème, il est impératif d'indiquer que des mesures préventives et répressives doivent être prises par les pouvoirs publics afin d'éradiquer avec rigueur ce redoutable phénomène du crime. En Algérie, les faussaires cherchent toujours à réaliser les meilleures imitations possibles dans leur trafic pour tromper tout le monde lors d'écoulement de la marchan-

dise. Il est évident que la masse de faux billets mise en circulation échappe totalement au contrôle de l'Etat et aux banques et parmi les imperfections du faux billet signalées par des spécialistes, les banquiers révèlent la sonorité au toucher, le filigrane, le numérotage, la couleur, les dimensions du billet et la qualité du papier utilisé. Autant de paramètres capables de déceler les contrefaçons. Dans ce sens, il a rappelé que des ateliers de fabrication de faux billets algériens ont été découverts en France et en Italie où les trafiquants ont trouvé d'autres solutions, ils fabriquent des faux billets de 1 000 dinars dans d'autres pays, en France ou en Chine à titre d'exemple. Des centaines de millions de dinars en coupures de faux billets de 1000 dinars ont été découvertes à l'intérieur d'une mystérieuse usine située en pleine forêt en Seine-et-Marne, à Paris. Le 18 avril 2009, la police lyonnaise a découvert une importante affaire de fabrication de faux billets en coupures de 1 000 dinars avec du vrai papier de billets de banque de 1000 DA et toute la confection de ces vrais-faux billets est faite par les trafiquants de façon «irréprochable», rendant difficile leur détection. La saisie en 2010 d'un pactole de l'ordre de plus de 27 milliards de centimes, principalement des billets de 1 000 DA hautement confectionnés et à l'aide desquels les trafiquants avaient inondé, dans une première phase, la place financière de la région de Annaba, qualifiée de plaque tournante, puis toute la région de l'Est avait permis l'arrestation de 39 d'individus, originaires entre autres, d'Annaba, Tébessa, Batna, Aïn M'lila, Constantine, El-Eulma, Sétif,

Bordj Bou-Arréridj et Alger des vrais faux billets qui seraient confectionnés en Chine avec du papier de qualité dérobé en France et introduits au pays par des filières spécialisées ont fait plusieurs victimes, dont le Trésor public, voire même la banque BNP Paribas de Annaba, dotée pourtant de moyens de détection de dernière génération.

Outre la police financière italienne (GDF) avait saisi en 2010 dans une imprimerie clandestine située dans la région de Naples (sud) des faux dinars algériens d'une valeur totale d'environ 3,5 millions d'euros et avait arrêté une personne. Des machines d'imprimerie sophistiquées, 350 000 billets de 1 000 dinars algériens chacun et une importante quantité de papier spécial avaient été découvertes. Les faux billets saisis étaient d'une qualité très élevée car ils avaient été imprimés sur du vrai papier à billet avec les filigranes, muni d'un fil de sécurité.

Un Camerounais arrêté avec une somme de 1 milliard en faux billets

La fausse monnaie constitue une réelle menace pour l'économie algérienne où pas un mois ne se passe sans que les services de sécurité n'opèrent dans une wilaya pour mettre fin à un réseau de trafiquants de fausse monnaie. Ces derniers sont des Africains, généralement des immigrants en situation irrégulière sur le sol algérien. En avril 2012, la gendarmerie de Berberah a été avisée par un commerçant qui avait presque failli être arnaqué par un faussaire spécialiste en faux billets de banque. Or, selon nos informations, l'homme qui fut arrêté grâce au piège des enquêteurs chargé de l'affaire était un ressortissant camerounais en situation irrégulière membre, paraît-il, d'un réseau de trafic de la fausse monnaie. Ce dernier a proposé une transaction à un commerçant de cette localité d'une somme de 3 milliards de centimes en faux billets qui devaient s'échanger contre 50 millions de centimes en vrais coupures, souligne-t-on. Un scénario fut rapidement exécuté par la gendarmerie qui a infiltré un gendarme en qualité de chauffeur de taxi pour concrétiser l'opération en question. Le faussaire a été arrêté la main dans le sac en possession d'une partie de la somme indiquée, informe-t-on.

Oki Faouzi

Khenchela : 1 800 actes de concession agricole remis à de jeunes chômeurs



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, a présidé lundi à Khenchela une cérémonie de remise de 1 800 actes de concession agricole au profit de jeunes chômeurs. (Photo > D. R.)

Ouargla : financement de plus de 13 230 micro-projets



Au moins 13 232 micro-projets ont été financés dans la wilaya de Ouargla depuis la mise en place en 2005 du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), ont indiqué dimanche les responsables de cet organisme. (Photo > D. R.)

Boumerdès : achèvement des projets des ressources en eau



Le ministre des Ressources en eau, Necib Hocine, a insisté à Boumerdès sur la nécessité d'une «mobilisation pour l'achèvement des projets» du secteur en cours de réalisation en vue de faire bénéficier le maximum de citoyens de la ressource hydrique. (Photo > D. R.)

Tébessa : cinq personnes d'une même famille périssent asphyxiées



Cinq personnes, membres d'une même famille, ont péri, asphyxiées par le monoxyde de carbone en leur domicile situé à Bir Mokadem dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris, lundi, auprès de la Protection civile. (Photo > D. R.)

Crise syrienne

L'ONU prépare différents plans de maintien de la paix



Un Aïd calme, est-ce trop demander ? (Photo > D. R.)

→ L'ONU prépare différents plans d'intervention en Syrie prévoyant d'envoyer des observateurs dans le cadre d'un cessez-le-feu ou d'un accord politique, a déclaré lundi le chef des opérations de maintien de la paix des Nations unies, Hervé Ladsous.

L'émissaire des Nations unies et de la Ligue arabe sur la Syrie, Lakhdar Brahimi, tente de convaincre le gouvernement syrien et les rebelles d'accepter un cessez-le-feu durant les trois jours de la fête musulmane de l'Aïd El-Adha qui commence vendredi.

Si un cessez-le-feu prolongé était mis en place, le département des opérations de maintien de la paix de l'ONU a indiqué qu'il pourrait mobiliser jusqu'à 3 000 observateurs pour séparer les combattants et maintenir la trêve, ont précisé des diplomates.

«Je confirmerais que, bien entendu, nous avons beaucoup réfléchi sur ce qui arriverait si et quand une solution politique ou, au moins, un cessez-le-feu émergera», a déclaré Hervé Ladsous à des journalistes. «Il y a un certain nombre d'hypothèses, mais je pense qu'à ce stade, on peut seulement dire qu'il serait certainement prématuré de mentionner un

chiffre parce que cela dépendra de la situation et des missions», a-t-il ajouté. La proposition de trêve du médiateur international à l'occasion de l'Aïd El-Adha se ferait sur la base du volontariat, sans aucun contrôle extérieur. L'envoi d'observateurs de l'ONU en Syrie nécessite en effet un mandat du Conseil de sécurité des Nations unies. «En ce moment, l'attention se concentre vraiment sur les efforts de Lakhdar Brahimi pour parvenir à un cessez-le-

feu, qu'il soit temporaire ou plus durable», a poursuivi Hervé Ladsous. «C'est quelque chose de choquant de voir que tous les jours, 150 à 200 civils sont tués, et cela fait presque partie du bruit de fond et c'est simplement inacceptable.» «En fonction des changements sur le terrain et de la décision du Conseil de sécurité de l'ONU, nous nous tenons prêts à fournir une aide plus importante», a indiqué Hervé Ladsous. Lundi, les rebelles syriens ont mis en

doute l'espoir d'une trêve temporaire, arguant que la façon dont un cessez-le-feu informel pourrait être appliqué cette semaine n'était pas claire. Un précédent cessez-le-feu, conclu en avril dernier, n'a duré que quelques jours. L'impasse diplomatique a entraîné la démission quelques mois plus tard du prédécesseur de Lakhdar Brahimi, l'ancien secrétaire général des Nations unies Kofi Annan.

R. I./Agence

Les violences se poursuivent, l'espoir d'une trêve s'éloigne

Un haut responsable de Ligue arabe a jugé lundi minimales les chances de parvenir à un cessez-le-feu cette semaine en Syrie, où l'armée a lancé de nouvelles offensives pour déloger les rebelles de leurs bastions. L'ONU travaille cependant sur le projet d'une force de maintien de la paix en Syrie en cas de cessez-le-feu durable sur le terrain, a annoncé lundi le chef des opérations de maintien de la paix des Nations unies, Hervé Ladsous. «Je confirme que nous réfléchissons à ce qui se passera si un cessez-le-feu et une solution politique émergent, à ce que nous pouvons faire pour contribuer à la sécurité et à la protection des civils», a déclaré M. Ladsous, rappelant toutefois qu'il faudrait alors un mandat du Conseil de sécurité, jusqu'à présent profondément divisé sur la question. Après un entretien dimanche à Damas avec le président syrien Bachar al-Assad, l'émissaire international Lakhdar Brahimi a appelé les belligérants à cesser «unilatéralement» les combats à l'occasion de la fête musulmane d'El-Adha, qui débute vendredi. Il a souligné qu'il s'agissait d'une «initiative personnelle» pour tenter d'arrêter le bain de sang qui a fait, selon l'Observatoire syrien des

droits de l'Homme (OSDH), plus de 34 000 morts depuis le début de la révolte anti-Assad en mars 2011. Malheureusement, l'espoir d'instaurer une trêve en Syrie pour la fête est faible jusqu'à présent», a déclaré le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Ahmad ben Hilli, évoquant «les signes sur le terrain et la réaction du gouvernement syrien». En écho à ces propos, les troupes du régime tentaient de reprendre plusieurs localités aux mains des rebelles dans les provinces d'Idleb (nord-ouest), Alep (nord), Damas, Deraa (sud) et Homs (centre), a annoncé l'OSDH, qui s'appuie sur un vaste réseau de militants et de témoins. L'armée bombardait en particulier à l'artillerie des localités près de Damas où sont retranchés les insurgés, comme Harasta, Zamalka et Irbine, et tentait de les prendre d'assaut, a précisé l'OSDH. Dans la province d'Idleb, les combats faisaient rage près de la base militaire de Wadi Deif, à la périphérie de Maaret al-Noomane, ville stratégique toujours bombardée par l'armée mais dont la prise le 9 octobre a permis aux rebelles de couper le principal axe routier utilisé par les forces du régime pour envoyer les renforts dans le nord.

R. I./Agence

Tunisie

Un an après le vote du 23 octobre, la joie absente

→ A sept heures du matin, j'étais déjà debout. J'étais excitée à l'idée de voter pour la première fois de ma vie. Une joie «citoyenne» que des millions de Tunisiens ont ressentie il y a de cela un an, le 23 octobre 2011. Les élus se sont engagés à un an de travail, pas plus, sauf le parti CPR (Congrès pour la République du président Moncef Marzouki) qui a estimé qu'il faudrait au moins trois ans pour parfaire nos lois constitutionnelles. Au sein de l'Assemblée nationale constituante (ANC), les députés ont travaillé avec acharnement. Contrairement aux séquences amputées des séances plénières qu'on voit circuler sur internet et dans les médias, il faudra reconnaître le travail acharné des élus du peuple que j'ai côtoyés. Toujours en déplacements, en réunions, en discussions, travaillant plus de huit heures par jour, même pendant les jours du mois de Ramadhan où ils rentrent tard à peine une heure avant la rupture du jeûne pour retravailler jusqu'à trois heures du matin, les députés tentent de résister à la pression du travail colossal qu'ils doivent effectuer et aux critiques tous azimuts qu'ils reçoivent de la part des citoyens et des médias. Par ailleurs, il faut dire les choses telles quelles aussi : la majorité des députés ne sont pas aptes à écrire une Constitution. C'est comme si on avait demandé à une voiture quatre chevaux de rouler à 250 km/h pendant une année entière.

Certes, actuellement, plus de 191 articles ont été écrits cependant il faudra tous les revoir grâce à un tribunal constitutionnel, un organe qui devra être créé au plus tôt pour contrôler de la constitutionnalité des lois et leur conformité aux principes de droit. Ainsi, l'exemple hilarant de l'article 28 muté en l'article 21 où Ennahdha positionne la femme en tant que «complément de l'homme» n'a rien de constitutionnel et devra sauter tôt ou tard. Pareil pour le projet de «Conseil supérieur islamique» proposé par le parti islamiste où la notion discriminatoire sur le plan religieux est évidente. Actuellement, outre la création du tribunal constitutionnel, les projets et propositions de lois gouvernementaux, partisanes et associatifs des trois instances à créer : des médias, de l'ordre judiciaire et des élections, sont débattus en commissions par les députés. Les trois présidents de la République, du gouvernement et de l'ANC ont proposé récemment les dates du 23 juin 2013 pour les élections législatives et présidentielles et le deuxième tour des présidentielles pour le 7 juillet 2013.

Il est donc évident que la promesse du 23 octobre 2012 où devait se terminer les travaux de l'ANC n'a pas été respectée. Ceci risque donc d'offrir aux politiciens de l'opposition qui convoitent les sièges au sein du gouvernement, un alibi pour le dissoudre.

R. I./Agence



Le temps des désillusions. (Photo > D. R.)

Egypte

La rédaction de la future Constitution encore retardée

→ La Haute Cour administrative du Caire, qui devait se prononcer mardi sur la validité de la commission chargée de rédiger la future Constitution, a renvoyé l'affaire devant la Haute Cour constitutionnelle. Des dizaines de plaintes ont été déposées contre la commission, mettant en cause sa constitutionnalité et le mécanisme utilisé pour le choix de ses 100 membres. Il s'agit de la deuxième commission constituante en Egypte. La première, formée en mars et dominée par les islamistes, avait été boycottée par les libéraux, l'institution islamique

d'Al-Azhar et l'Eglise copte. Elle a été dissoute après une décision de justice en avril. Une seconde commission a été formée en juin mais reste critiquée pour son opacité. Ses détracteurs l'accusent aussi d'être toujours dominée par les islamistes. La rédaction du texte de la Constitution, freinée par les divergences entre laïcs et religieux, est une étape cruciale dans la démocratisation du pays. L'ancienne loi fondamentale a été suspendue à la suite du soulèvement populaire qui a renversé le président Hosni Moubarak en février 2011.

R. I./Agence

enquête

Fête annuelle de la tomate

Adrar à l'heure de la quinzaine économique

→ La ville d'Adrar célèbre la fête annuelle de la tomate qui coïncide avec le déroulement de la quinzaine économique. En effet, cette année du 17 au 25/10/2012, soit deux semaines durant lesquelles une ambiance toute particulière règne dans la cité, d'ailleurs très appréciée, les autorités locales ont procédé à son inauguration très attendue par une population massive.

L'entrée gratuite à la foire facilite son accès et les stands sont vite pris d'assaut. Les escarcelles n'hésitent pas à sauter et on achète de tout et de rien. Bien rangés, les vendeurs vous harcèlent par des mégaphones, brandissant une marchandise variée que des bras arrachent. Les prix raisonnables et abordables favorisent amplement cet échange.

D'autres vendeurs étalent divers objets hétéroclites à même le sol. Les stands pleins à craquer vous proposent des ustensiles, des outils, de la boiserie, des chaussures et des appareils électro-ménagers. D'autres vendeurs dans un alignement irréprochable vous attirent par la couleur et les tissus accrochés à des cintres ou à des cordes. Cet endroit est carrément monopolisé par les femmes qui passent des

heures entières à palper les étoffes, à questionner les vendeurs et souvent le marchandage revient à la charge et les langues se délient et chacune tente la bonne affaire.

Il faut rappeler que l'ouverture de cette foire débute à 8 heures du matin et on recense encore des visiteurs tard dans la soirée jusqu'à 22 heures.

Une façon comme une autre de changer d'air, de se défendre, de sortir de faire un bain de foule.

Ustensiles de cuisine jouissent d'une attention particulière, assiettes, tasses, verres, thermos... que de nouveautés qui font craquer ces ménagères qui ne savent plus où donner de la tête et dont le seul souci est de penser à épater la voisine par des achats souvent excentriques et exagérés.

De toute façon, on trouvera toujours un prétexte et puis des stands énormément remplis de friperie connaissent un engouement de la part des visiteurs. On fouille, on cherche, on essaie de dénicher le joli tricot, la belle paire de sandales dont le prix satisfait tout le monde. Bradées comme elles le sont, ces affaires trouveront toujours preneurs.

L'espace réservé à cette foire est vaste et arpenter ainsi les allées réservées au passage vous épuise et le soir, de retour à la maison, vos jambes sont carrément en compote. On ne s'en rend pas compte

mais on marche sans cesse. Cette année, les mangues et les ananas sont très attendus. L'année dernière, les mangues se vendaient comme des petits pains à partir de 60 DA le kilo. Une vraie aubaine pour les amateurs ! Les cacahuètes très appréciées et très prisées trouvent beaucoup de demandeurs.

Des camions bleus pour la plupart, forment un carré et perchés sur leurs véhicules, ces marchands venus de loin munis de haut-parleurs, bradent chemises, pantalons, robe à des prix qui défient toute concurrence : les prix varient entre 50 et 200 DA.

Et chacun trouve son compte

La sécurité à l'intérieur est assurée par les services de sûreté qui sont omniprésents et le corps des sapeurs-pompiers est également présent. Un halo de poussière enveloppe cette enceinte dont l'écho résonne et où foisonnent femmes, hommes et enfants. De petits vendeurs de thé et d'œufs bouillis ne manquent pas et le popcorn crépite sous des flammes faisant la joie des enfants et des adultes.

En fin d'après-midi, la fête règne sur la grande place et des troupes folkloriques où le blanc domine, défilent à tour de rôle. Chacune représente un ksar et dans un tourbillon de fumée (c'est la foudre qui parle) le karkabou et la grosse derbouka sous un rythme effréné vous font chavi-

rer et vous emballent ce qui ne vous empêche pas soit de sautiller ou de tapoter de la main.

C'est la fête en Adrar

Tôt avant le crépuscule, la place est prise d'assaut d'abord par ces petits vendeurs de thé, d'œufs et de cacahuètes. Des tapis sont étalés à même le sol et les premiers clients n'hésitent pas à s'allonger autour d'un thé mousseux.

Les habitants commencent à affluer et des familles entières viennent agrandir ce flot incessant. Les troupes laissent place à un groupe de musiciens qui anime la soirée. On bavarde, on écoute, on se laisse bercer. Chacun trouve refuge dans cette arène car dans la journée, le mercure n'est guère clément et la température gravite entre 30° et 28°C. Heureusement, une brise vous rafraîchit faisant ainsi le bonheur de tous. Et c'est comme ça durant des semaines, le seul inconvénient à retenir, c'est la programmation. Cette quinzaine aurait dû se tenir durant les vacances scolaires car maintenant il est vraiment difficile à contenir et confiner nos enfants. On aura parlé de tout mais pas de la tomate parce qu'elle est la grande absente. Aucune exposition, aucun concours, aucune information sur la tomate. Rien et c'est vraiment dommage de clore cette page par une pénurie.

M. E.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Jijel
Daïra d'El Milia
Commune d'El Milia
Direction de l'Urbanisme, de la Construction et des Travaux
Bureau des Marchés Publics
NIF: 09841809515111

Avis d'infructuosité

Conformément aux dispositions des articles 49 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 7/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint paru dans le quotidien national *El Salam* en langue arabe le 4/9/2012 et dans le quotidien national *la Nouvelle République* en langue française le 16/9/2012, l'infructuosité du projet «Aménagement de la cité Zaher 1» au motif suivant : la note demandée pour l'offre technique n'a pas été atteinte.

Les soumissionnaires qui sont intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher du service concerné au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'infructuosité. Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de Monsieur le président de la commission communale des marchés dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis dans la presse. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Nlle République / 24/10/12 / ANEP 6487/25

الأستاذة: تراموشث نجيمة
مكتب التوثيق بسوق الاثنين
حي 24 مسكن، عمارة A منطقة النشاطات التجارية ولاية بجاية
مؤسسة عمومية اقتصادية ذات الأسمم "الشركة المدنية للعمارات بتيشي، المقر الاجتماعي: تيشي، الطريق الوطني رقم 09 ولاية بجاية
الراسمال الاجتماعي: 11.000.000.00 دج

تعديل القانون الأساسي
الرمز: 92 30: بموجب محضر مجلس الإدارة رقم 05 المنعقد بمقر المؤسسة العمومية الاقتصادية ذات الأسمم المسماة الشركة المدنية للعمارات بتيشي EPE SPA ECIBAT TICHI الكائن مقرها بتيشي ولاية بجاية في: 03 أكتوبر 2012 اللائحتين الأولى والثانية منه. المودع بين أصول مكتب الموثقة بموجب عقد محرر بالمكتب في: 14 أكتوبر 2012، مسجل. تتضمن: - استقالة وانتهاء مهام السيد جودر محند بن اعمر، بصفته مدير عام للشركة المذكورة أعلاه. - تعيين السيد زقاغ حكيم مدير عام جديد بالنيابة للشركة المذكورة أعلاه واستلام المهام خلفا للسيد جودر محند المستقيل، تم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية بجاية. للإعلان الموثقة

الأستاذة: تراموشث نجيمة
مكتب التوثيق بسوق الاثنين
حي 24 مسكن، عمارة A منطقة النشاطات التجارية ولاية بجاية
مؤسسة عمومية اقتصادية ذات الأسمم "الشركة المدنية للعمارات بتيشي، المقر الاجتماعي: تيشي، الطريق الوطني رقم 09 ولاية بجاية
الراسمال الاجتماعي: 11.000.000.00 دج

تعديل القانون الأساسي
الرمز: 92 30: بموجب محضر مجلس الإدارة رقم 05 المنعقد بمقر المؤسسة العمومية الاقتصادية ذات الأسمم المسماة الشركة المدنية للعمارات بتيشي EPE SPA ECIBAT TICHI الكائن مقرها بتيشي ولاية بجاية في: 03 أكتوبر 2012 اللائحتين الأولى والثانية منه. المودع بين أصول مكتب الموثقة بموجب عقد محرر بالمكتب في: 14 أكتوبر 2012، مسجل. تتضمن: - استقالة وانتهاء مهام السيد جودر محند بن اعمر، بصفته مدير عام للشركة المذكورة أعلاه. - تعيين السيد زقاغ حكيم مدير عام جديد بالنيابة للشركة المذكورة أعلاه واستلام المهام خلفا للسيد جودر محند المستقيل، تم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية بجاية. للإعلان الموثقة

مكتب التوثيق للأستاذة طاهر عباس عمر موثق بتنس شارع اولاد العم قوبيلي تنس

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 15/10/2012، والمسجل في أذانه، تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة بين السيد أشلاف فاتح بن امحمد والسيد روراوة رابع بن الوناس، السيد تزروتي عبد المجيد بن علي، والسيد تزروتي سيد علي بن امحمد، المسماة ش.ذ.م.م. أيديمكونس (SARL)، موضوعها: 101 304 تجارة بالجملة لاداء البناء والذرف الصحي والزجاج المسطح، 209 109 مؤسسة الأ شغال العمومية الكبرى والري، 201 109 وضع قنوات طويلة المسافة، 203 109 بناء وتهيئة المنشآت المختلفة، مقرها الاجتماعي: سيدي عكاشة مركز، تنس، ولاية الشلف، المدة: 99 سنة، رأسمالها: 100.000.00 دج، وعين السيد أشلاف فاتح بن امحمد وعين السيد روراوة رابع بن الوناس ككاتب مسير للشركة لمدة غير محددة. نسختان من هذا العقد سيتم إيداعهما لدى ملحقة المركز الوطني للسجل التجاري لولاية الشلف.

للإعلان الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية - مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام - مكتب الجمعيات والانتخابات

الرقم: 191 / م.ت.ش.ع. / م.ت.ع. / م.ج.م. / 2012

تجديد جمعية محلية
طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 12 - 06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم 27/09/2012 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في 09/06/2012 تحت رقم 191 المتعلق بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية المسماة: الجمعية الثقافية "تاموغلي" الشباب الفن الدرامي بلدية سوق الإثنين، المعتمدة تحت رقم: 005 بتاريخ: 31/01/2007 المقيمة ب: المحل البلدي على مستوى لصاص سابقا بلدية سوق الإثنين. يترأسها السيد (ة): توفيق مسعودي وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإ شهر وفق أحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر

مكتب التوثيق للأستاذة عبد الباقي سعاد موثقة بمدينة عين الدفلى شارع بلقاسم عطافي عمارة ب السيد: عمروش مصطفى سجل تجاري رقم: 11/3839650 - 00 / 44

بمقتضى عقد رهن حيازي للعتاد المحرر بتاريخ 15/10/2012، من طرف الموثقة الموقعة أدناه، والمتضمن رهن حيازي للعتاد من طرف السيد عمروش مصطفى (بن محمد)، المولود بالعمارة في 16/01/1984 الساكن بالمخاطرية مركز، لفائدة البنك الجزائري وكالة عين الدفلى من درجة أولى والوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب (وكالة عين الدفلى من درجة ثانية ويتمثل العتاد فيما يلي: سلم 4 أدراج / سلم مزوج م6 x2 / آلة ثاقبة حجم كبير / صندوق الأدوات كهرباء 15 قطعة / سلم مزلق م2x5 / سلم مزلق م2x3 / مخبر عام / آلة ثاقبة كهربائية محمولة / قفازات 36 kv / مطرقة ثابتة / طاحونة الزوايا / صاحب / آلة ضاغطة للترصيع / تسليق بالخرسانة / تسليق بالخشب (1.754.944.80 دج) مستحقا مبلغ BNA وكالة عين الدفلى 268 (727.049.00 دج) مبلغ الاستحقاق لـ ENSEJ وكالة عين الدفلى. ستودع نسخة من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري لولاية عين الدفلى في الأجل القانونية. للإعلان، الموثقة عبد الباقي سعاد

الأستاذة: تراموشث نجيمة
مكتب التوثيق بسوق الاثنين
حي 24 مسكن، عمارة A منطقة النشاطات التجارية ولاية بجاية

الرمز: 92 30: شركة التضامن المسماة "محجرة الاخوة منعة، المقر وادي العثمانية الطريق الوطني رقم 05 شلغوم العيد ولاية ميلة برأسمال قدره: 60.000.00 دج، تعديل القانون الأساسي: بموجب عقد استلم بالمكتب بتاريخ 25 و 27 جوان 30 جويلية 17 سبتمبر 2012 مسجل، تنازل السادة منعة عادل سعيدة فيصل، سامي وسفيان أبناء عبد الحميد عن طريق الهبة عن جميع حصصهم الاجتماعية المملوكة لهم في الشركة المذكورة أعلاه والمقدرة ب 63 / 80 من عشرين (20) حصة اجتماعية بقيمة ألف دينار جزائري الواحدة إلى أمهم السيدة فنجوج بركاهوم، ونتيجة لذلك عدلت المادتين 06 و 07 من القانون الأساسي للشركة سيتم الإيداع القانوني لدى المركز المحلي للسجل التجاري لولاية ميلة.

للإعلان الموثق

télévision

Programme

<p>TF1</p> <p>11.50 L'affiche du jour 12.40 Petits plats en équilibre 14.35 Mademoiselle Joubert : En toute amitié 16.25 4 mariages pour 1 lune de miel 17.20 Une famille en or 18.05 Le juste prix 18.45 Nos chers voisins 19.00 Journal 19.35 C'est ma Terre 19.50 Esprits criminels 21.50 Esprits criminels 22.15 Dexter : Prédateurs 23.05 Dexter : Jeu de rôle 23.50 Eleventh hour</p>	<p>france 2</p> <p>13.00 Toute une histoire 14.10 Comment ça va bien ! 15.35 Le jour où tout a basculé 16.45 CD'aujourd'hui 16.20 En toutes lettres 16.50 On n'demande qu'à en rire 17.50 Volte-face 18.35 Une rencontre, une chance 19.00 Journal 19.45 La smala s'en mêle : Sauvage concurrence 21.15 Paris en plus grand 22.45 Dans quelle éta-gère</p>	<p>M6</p> <p>10.50 Drop Dead Diva 11.45 Le journal 12.00 Scènes de ménages 12.45 Bella Vita 14.45 Le poids du passé 16.40 Un dîner presque parfait 17.45 100 % mag 18.45 Le journal 19.05 Scènes de ménages 19.50 Desperate Housewives : Un mauvais souvenir 21.30 Nouveau look pour une nouvelle vie 22.45 Belle toute nue 00.05 The Cleaner</p>	<p>france 3</p> <p>06.10 Ludo 09.35 3e séance 09.55 Midi en France 10.40 Consomag 10.50 Edition de l'outre-mer 11.00 Journal 12.00 Midi en France 12.50 En course sur France 3 13.05 Inspecteur Derrick : 14.00 Questions au gouvernement 15.10 Nous nous sommes tant aimés 15.40 Culturebox 15.45 Slam 16.15 Un livre toujours</p>	<p>16.25 Des chiffres et des lettres 17.00 Questions pour un champion 18.00 Journal 19.00 Tout le sport 19.10 Et si on changeait le monde 19.10 Plus belle la vie 19.45 Histoire immédiate : Spécial soirée américaine 19.46 Obama, l'homme qui voulait changer le monde 21.10 Il n'y a pas de Kennedy heureux 22.50 Une rencontre, une chance 23.25 L'ombre d'un doute 23.31 Le drame Mayerling : suicide ou assassinat ? 00.20 Le débat</p>
<p>NT1</p> <p>12.25 Tous différents 15.05 Ma vie à la télé 18.45 Que du bonheur ! 19.45 Soeur Thérèse.com 23.05 En mode Gossip 01.10 Les nouvelles filles d'à côté</p>	<p>W9</p> <p>14.20 Malcolm : Zizanie au zoo 14.30 Fan de Stars 16.25 Les Ch'tis à Ibiza 19.30 Les Simpson 20.50 Enquête d'action : Transports en commun 23.25 Enquête d'action</p>	<p>CANAL+</p> <p>17.10 L'album de la semaine 17.20 Les Simpson 18.05 Le grand journal 18.55 Les Guignols de l'info 19.10 Le grand journal, la suite 19.55 De bon matin 21.30 Khodorkovsky 23.20 XIII.2</p>	<p>cine cinema star</p> <p>14.35 Missing 18.10 Métisse 19.45 Marche à l'ombre 22.35 La Balance 00.15 L'invasion des profanateurs france 5 15.10 Et si l'amour m'était conté 14.40 A la poursuite des pierres précieuses 15.35 Bama et les gorilles 16.30 C à dire ?! 16.45 C dans l'air arte 18.40 Arte Journal 19.00 28 minutes 19.45 Les plages d'Agnès 21.35 Kafka, le dernier procès 22.25 Story of Jen</p>	<p>TMC</p> <p>12.20 Je peux le faire 12.40 TMC agenda 14.20 90' enquêtes 15.10 Ça nous ressemble 18.45 Las Vegas 19.45 Quand la musique est bonne 23.25 Fan des années 80</p>
<p>Direct8</p> <p>16.10 Drôles de vidéos 17.20 Very Bad Blagues 17.30 Le nouveau journal 17.45 Morandini ! 18.55 24h buzz 19.40 Les constructeurs de l'extrême 22.30 Les enfants d'Abraham</p>	<p>TF6</p> <p>11.25 Sous le soleil 12.35 Mon stage de rêve 2 15.10 Kyle XY : On connaît la chanson 16.55 Sydney Fox, l'aventurière 19.50 The Closer : L.A. Enquêtes prioritaires 21.20 The Closer 21.20 Black Dawn, dernier recours</p>	<p>cine cinema FRISSON</p> <p>16.10 Blueberry, l'expérience secrète 18.15 Lignes de front 19.45 Chute libre 21.35 Saw 5 23.10 Les fantômes d'un homme mûr</p>	<p>EUROSPORT</p> <p>15.00 Championnat Sony Ericsson 21.00 La sélection du mercredi 22.10 Golf Club 22.20 Omnisport 23.00 Championnat Sony Ericsson 23.30 Les rois de la pédale</p>	

CHRONIK
par Herbé

BUREAUCRATIE, L'AUTRE MAL DE L'ALGÉRIE

Le nouveau Premier ministre a promis d'éliminer la bureaucratie, mais beaucoup d'autres l'ont fait bien avant lui. Sellal a promis d'éradiquer la bureaucratie des administrations algériennes. Mais une question reste toutefois posée : est-ce que nous pouvons enrayer la bureaucratie comme ça, d'un seul trait et de manière rapide ? Pas vraiment évident. Rien que pour obtenir un acte de naissance ou un simple certificat de résidence est un véritable parcours du combattant et obtenir un passeport relève de l'exploit. Pour obtenir un simple document, on vous balade de bureau en bureau et on vous demande de remplir un nombre incalculable de formulaires et de constituer un dossier gros comme ça. Sellal veut combattre la bureaucratie, comme ses prédécesseurs qui d'ailleurs n'ont même pas tenté de le faire pour on ne sait quelle raison. La bureaucratie, c'est comme les pénuries, ça sert uniquement à occuper les gens pour les empêcher d'avoir le temps de réfléchir. Cette bureaucratie est née dans les pays socialistes, en ex-URSS plus précisément. Une invention des services secrets soviétiques qui utilisaient la bureaucratie comme moyen d'asservir le peuple. Chez nous, on a même essayé de l'utiliser comme moyen de pression afin d'obliger les gens de voter. En effet, à un moment donné, vous ne pouviez pas retirer votre extrait de naissance sans avoir présenté avant votre carte d'électeur portant la mention «A voté». Sans ça, vous n'aviez aucune chance d'obtenir votre fiche individuelle ou votre extrait de naissance. La bureaucratie a miné le pays et toutes nos administrations. La preuve, alors que dans les banques privées et étrangères vous obtenez votre crédit en deux temps trois mouvements, essayez donc de déposer une demande de crédit auprès d'une de nos banques publiques, par exemple, à la Cnep. Théoriquement, vous obtenez la réponse à votre requête au maximum dans les 21 jours... Théoriquement car, en réalité, votre calvaire n'est pas prêt de finir et vous ne verrez pas de sitôt le bout du tunnel «administratif». Introduisez la même demande pour le même montant ailleurs auprès d'une banque et vous aurez une réponse dans les 72 heures par SMS ou par e-mail... Ailleurs, on n'arrête pas le progrès, chez nous, on ne supprimera jamais la bureaucratie... Allez, à demain si je ne suis pas viré !

Sélection



Ciné Frisson - 19.45
Chute libre
Thriller avec Michael Douglas

→ Un Américain moyen sort de la norme lorsqu'il se retrouve coincé dans un embouteillage et consacre une après-midi à semer la terreur sur son passage... Le film est plutôt excitant et peut-être pas aussi simpliste que certains ont bien voulu le dire. Comment un homme normal pète un câble...

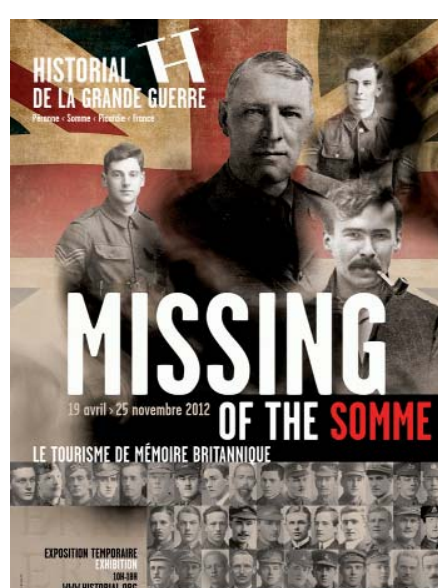
Ciné Frisson - 16.10
Blueberry, l'expérience secrète
Film western avec Vincent Cassel

→ Mike Blueberry est shérif dans une petite ville tranquille à la frontière des terres indiennes. Tout bascule le jour où un mystérieux tueur, Wally Blount, incendie la ville. Il est à la recherche d'un trésor indien situé dans les montagnes sacrées. Blueberry part à sa poursuite, aidé par Runi, un chamane indien avec qui il a grandi.



Ciné Star - 14.35
Missing
Drame avec Jack Lemmon

→ Chili, 1973. Charles et Beth Horman, jeune couple américain aux idées libérales, vivent à Santiago depuis quelques mois. Quand éclate, le 10 septembre 1973, le coup d'Etat qui renverse le gouvernement d'Allende, ils décident de rentrer aux Etats-Unis. Mais Charles Horman disparaît, enlevé par les militaires...



AVIS

ARCHÉOLOGIE

Des poteries incas découvertes à Machu Picchu

Des poteries incas, parmi d'autres objets, ont été mises à jour lors de fouilles dans la citadelle mythique du Machu Picchu, au sud-est du Pérou, a indiqué lundi le directeur du célèbre sanctuaire archéologique.

«Il y a une dizaine d'objets et ils ont été déterrés et nettoyés aujourd'hui», a précisé à l'AFP par téléphone Fernando Astete, responsable du parc archéologique, ajoutant que les objets ont été découverts la semaine dernière par une équipe d'archéologues locaux effectuant des fouilles sur le site. Plusieurs pots, une cruche, des plats de cérémonie et des pendentifs en pierre figurent parmi les objets découverts et auraient été déposés en offrande aux «Apu», les esprits des montagnes vénérés par les Incas. Ils dateraient de l'époque de l'empereur Inca Pachacutec, entre 1438 et 1470, selon l'archéologue Carlos Delgado, cité par l'agence Andina. La poterie la plus ancienne mise à jour est un récipient Chimu provenant d'une dynastie du XI^e siècle, antérieure à l'empire inca.

L'énigmatique citadelle du Machu Picchu perchée sur un éperon rocheux à 2400 mètres d'altitude dans le département de Cuzco, a été découverte en 1911 par l'américain Hiram Bingham. Elle a été déclarée patrimoine culturel de l'Humanité.

R. C.

«National Geographic» vend ses archives

Des photos et œuvres d'art des lieux les plus impressionnants du monde entier vont être prochainement mises aux enchères lors d'une vente consacrée aux archives de la prestigieuse revue américaine *National Geographic*, a annoncé lundi la maison Christie's.

La vente de la collection devrait rapporter plus de 3 millions de dollars lors de l'événement prévu le 6 décembre à New York.

«*National Geographic* a emmené ses lecteurs dans les coins les plus reculés du monde depuis 125 ans grâce à des images révolutionnaires, et nous sommes ravis d'avoir la chance de proposer ces images à tous ceux qu'elles ont inspirés», a déclaré Katherine Brambilla, de Christie's. Les œuvres mises aux enchères remontent jusqu'au début du XIX^e siècle et comportent également des peintures d'Andrew et Newell Convers. Les revenus tirés de la vente iront aux archives de la revue et serviront à financer des programmes de soutien à de jeunes photographes et artistes.

Entretien avec le bédéiste Sofiane Belaskri

«La bande dessinée, ma passion»

→ Rencontré lors de la 5^e édition du Festival international de la bande dessinée, Sofiane Belaskri, âgé d'une vingtaine d'années, nous parle à bâtons rompus de sa passion pour la bande dessinée.

La Nouvelle République : Pourriez-vous vous présenter succinctement aux lecteurs ?

Sofiane Belaskri : Je m'appelle Sofiane Belaskri, j'ai vingt ans et je suis étudiant en 3^e année en génie civil à l'université d'Oran. J'ai été primé lors de la quatrième édition du Festival international de la bande dessinée à Alger. J'ai à mon actif deux publications aux éditions Labstor, en l'occurrence, *Drahem* et *Le Vent de la Liberté* et deux collaborations dans des ouvrages collectifs *Les monstres* et *El-Wiratha*.

Justement vous participez à la 5^e édition du Fibda avec la publication de votre deuxième bande dessinée ?

J'ai en fait continué l'histoire avec laquelle j'avais eu l'année dernière le deuxième prix au festival de la bande dessinée à Alger. Je me suis toujours intéressé à l'histoire de l'Algérie. C'est pour cela que j'ai voulu aborder cette thématique. Je me suis beaucoup documenté avant d'entamer cette bande dessinée dédiée à la Guerre de Libération nationale. En vérité j'avais commencé depuis 2009, mais finalement, le hasard a voulu que je finalise mon projet avec la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance. Je veux transmettre à travers ma bande dessinée *Le vent de la liberté*, la traduction de l'hymne national en français et ce, afin qu'il soit accessible pour tous les jeunes. En toute sincérité, beaucoup de jeunes ne comprennent pas la



Le jeune bédéiste Sofiane Belaskri. (Photo : D. R.)

puissance des paroles de cet hymne. Malheureusement, à l'école on nous faisait apprendre l'hymne national. J'ai voulu, également, montrer à tous les jeunes, que le combat pour la liberté a été mené par des jeunes, donc c'est à nous maintenant, les jeunes, de reprendre le flambeau pour honorer notre combat. Cet album parle d'un jeune garçon qui, après l'appel du 1^{er} Novembre s'engage dans l'Armée de Libération nationale. Après avoir vu son père, son grand-frère et son oncle abattus devant ses yeux, lors du massacre du 8 Mai 1945, le personnage principal, Mourad, nourrit une haine envers la France et ce, dès les premiers appels de Novembre 1954. Une série d'événements s'enchaînent par la suite. Quand la Guerre de Libération se déclenche, Mourad est au centre des batailles menées par l'ALN. Il subira les pires atrocités infligées par l'armée française. Il apprendra les valeurs du courage et de la fraternité du peuple algérien. Je

tiens à préciser que cette bande dessinée, je ne l'ai pas faite dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance. J'ai commencé l'ébauche de petites histoires sur la Guerre de l'Indépendance de l'Algérie en 2009. C'est le hasard qui a voulu que je finalise mon travail avec la célébration du cinquantenaire de l'indépendance.

Mais concrètement comment êtes-vous venu au dessin et à l'écriture ?

J'ai toujours été captivé par les dessins animés dans ma tendre enfance. A l'âge de 16 ans, j'ai découvert la bande dessinée grâce à un ami. Dès lors, c'était devenu pour moi, une véritable passion. *Le vent de la liberté* représenté est mon deuxième album. J'ai eu la chance de commencer à être publié dans la revue *Labstore*. J'ai enchaîné avec un premier album dans le style manga algérien intitulé *Drahem* en 2011 lors de la 4^e édition du Fibda.

Après que je me suis inscrit dans l'atelier de formation initié au Fibda 2011, j'ai contribué à l'album collectif *Monstres* avec fantômes.

On sent une certaine aisance dans votre travail dans ce deuxième ouvrage ?

Il est tout à fait juste que je sois très à l'aise au niveau de l'écriture et du dessin. Il y a une progression notable comparativement à l'année dernière. Je ne vous cacherai pas que j'ai, cependant, de petites difficultés dans les dialogues. Sans prétention aucune, dans le dessin, j'excelle. Je m'améliore avec le temps.

Voulez-vous faire de la bande dessinée votre métier ?

J'aimerais bien faire de la bande dessinée mon métier mais voyez-vous ce métier ne nourrit pas son homme. Je refuse de vivre dans la misère. Disons que cela restera un hobby pour moi.

Entretien réalisé par Lamia. S

Festival international du film de Chicago

Le repentí de Merzak Allouache primé

→ Le long métrage de fiction *Le repentí* (Et Taiib) du réalisateur algérien Merzak Allouache a reçu le Silver Hugo-mention spéciale du Festival international du film de Chicago qui se tient du 11 au 25 octobre, indiquent les organisateurs. Ce prix a été attribué au cinéaste algérien pour avoir exploré avec une «grande sensibilité les conséquences des atrocités vécues en Algérie, et pour avoir cerné le défi de la réconciliation», est-il précisé.

Le repentí avait reçu le «Label Europa cinemas», un prix décerné par le réseau de salles de cinéma européenne, au dernier festival de Cannes.

Au festival du film francophone d'Angoulême (France) d'août dernier, Adila Bendimered et Khaled Benaissa se sont vu décerner le Valois de la meilleure actrice et de

celui du meilleur acteur, respectivement, pour leurs interprétations dans le même film. Pour sa 48^e édition, le Festival international du film de Chicago, a décerné le premier prix, le Hugo d'or du meilleur film, au réalisateur français Léos Carax pour *Holy Motors*.

Le Hugo d'argent-spécial du jury a été attribué à *After Lucia* (après Lucia) du mexicain Michel Franco. Le Hugo d'argent du meilleur acteur a été attribué au Français Denis Lavant pour son interprétation dans *Holy motors*, alors que celui de la meilleure actrice est revenu à la Suédoise Ulla Skoog pour sa «subtile prestation» dans le film *The last sentence* du réalisateur Jan Troell.

Le long métrage franco-allemand *Holy Motors*, lauréat du premier prix, a aussi raflé le «Hugo d'argent» des meilleures prises de vues, est

attribué aux directeurs de la photographie Yves Cape et Caroline Champetier.

Le Festival international du film de Chicago a, par ailleurs, honoré l'actrice américaine Joan Allen d'un «Hugo d'argent» pour l'ensemble de son œuvre et son apport au théâtre et au cinéma.

Brillamment interprété par Nabil Asli, Adila Bendimered et Khaled Benaissa, *Le repentí* raconte l'histoire de «Rachid, un jeune jihadiste qui quitte la montagne et regagne son village. Selon la loi de la concorde nationale, il se rend à la police et restitue son arme. Il bénéficie de l'amnistie et devient repentí. Mais la loi ne peut effacer les crimes et pour Rachid s'engage (alors) un voyage sans issue où s'enchevêtrent la violence, le secret, la manipulation».

Entamant des études de cinéma dès 1964 à l'INC d'Alger, Merzak Allouache y réalise son film-diplôme *Croisement*, puis un court métrage, *Le voleur*, après quoi il les complète à l'IDHEC (aujourd'hui La fémis) de Paris. Il travaille d'abord pour l'OAA puis pour le CNC, avant de rejoindre l'Onc en qualité de réalisateur en 1975. Il est assistant réalisateur pour Mohamed Slim Riad et tourne lui-même deux documentaires au milieu des années 1970.

Il acquiert une renommée internationale avec son premier film *Omar Gatlato*. Suivront plusieurs longs métrages qui assoiront définitivement sa réputation dont *Un amour à Paris*, «*Bab El-Oued city*, *Salut cousin*, *Alger-Beyrouth pour mémoire*, *Chouchou*, *Harragas*, *Baie d'Alger*, *Normal...*

R. C.

Mots fléchés

Reformulera Débauché		Déblatèrai Habillés		Souple Emploi de star		Bêtise Enlevé		Roue de pou- lie Tragédies	
Luxera Fera des bulles									
									Nacrée
Rusée Sorte de ramier						Début d'imitation Support de quille			
					Etre ouvert Bramés				
Copiera en fraude		Le propre de l'homme Filet de lumière				Condition Perroquet			
								En lice	
Bramer Riant						S'esclaffé			
			Etendue						

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTELEMENT

I. Art du timbre. II. Colorant - Célèbre dépêche (d'). III. Elision littéraire - Dans la literie. IV. Partie d'aurore - Remue. V. Téméraire - Engraisser. VI. Article - Prononcés - Sodium au labo. VII. Volontaire - Poudre de bois. VIII. Assassin - Pour élever l'auto. IX. Chef - Demi-actrice. X. Extensibles.

VERTICALEMENT

1. Mobylette. 2. Gay. 3. Traverse grenoble - Explosa. 4. Sable mouvant - Epais. 5. Baudet - Orgueilleux. 6. Règle - Type de pieds - Note. 7. Ronfles - Gallinacé à crête. 8. Cruel en désordre - Creux. 9. Même pas vrai. 10. Fois.

Mots croisés muets

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTELEMENT

I. Gonflette verbale. II. Eprises. III. Marmelade - Dent de chien (de d. à g.). IV. Poèmes - Tâta. V. Mets délicieux - Village d'Australie (de d. à g.). VI. Voyelles - A pain - En nappe. VII. Ecrivain irlandais - Enlève. VIII. Tête d'aède - Tête de spatule. IX. En nocturne. X. Enigmatique.

VERTICALEMENT

1. Atomisant. 2. Louait ses terres. 3. Ecrits - Vache mythologique. 4. Envoyés ad patres - Raide. 5. Lopin - En analogie - Premières lettres. 6. Note - Copain - Mètre linéaire. 7. De madame la duchesse - Scouts algériens. 8. Seul - Ouvert à Londres. 9. Sinuant. 10. Poudre de froussard.

L'escamot

A partir de la première lettre, descendez l'escalier en ajoutant à chaque fois une lettre pour trouver le mot correspondant à la définition donnée horizontalement.

N. B. : D'un mot à l'autre, l'ordre des lettres peut être différent.

I	A									
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII	L	A	M	I	N	A	G	E		

Le premier mot

Complétez la grille en répondant aux définitions horizontales. Les initiales lues verticalement donnent «LE PREMIER MOT» correspondant à la définition.

						E	Vélocité
						E	Equité
						E	Solutionnée
						E	Vaseuse
						S	Ententes
						C	Individu louche
						S	Relais

Définition : Orale

Mots en carré

En partant de la lettre donnée, complétez la grille avec les lettres remises en ordre pour obtenir quatre (4) mots pouvant se lire horizontalement et verticalement

P				C	A	R	●
				E	M	I	E
				R	I	E	N
				C	E	N	T

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :
«Le cœur perçoit ce que l'..... ne voit pas.»
(Al-Gazal)

Est-ce le mot :

A : Homme ? B : Oeil ? C : Assistance ?

Solutions du numéro 2068

L'escamot

R										
R	E									
I	R	E								
P	I	R	E							
R	E	P	I	T						
P	E	T	R	I	E					
T	R	E	P	I	E	D				
D	E	P	I	S	T	E	R			

Le premier mot

O	M	B	R	A	G	E
U	R	I	N	O	I	R
T	A	R	T	I	N	E
R	E	N	T	I	E	R
A	C	T	R	I	C	E
G	A	R	D	I	E	N
E	C	L	A	T	E	R

Mots en carré

M	O	R	T
O	R	E	E
R	E	I	N
T	E	N	U

Le mot manquant
«Ceux qui s'avancent trop précipitamment reculeront très vite.»

(Mencius)

Mots fléchés

Horizontalement :
E - A - A - A - L - EXUBERANCE - CRAVATE - U - TINTA - OSER - TESSON - SR - TAS - IDIOTE - T - UVEES - S - VIVRES - EA - OIES - CRIS - ANE - CHARS.

Verticalement :
E - T - T - V - A - EXCITATION - URNES - VIS - ABATS - UREE - EVASIVES - ARA - ODES - C - ATONIE - CH - ANES - OSERA - C - EST - AIR - LEURRES - SS.

Mots croisés

Horizontalement :
COCOTERAIE - OPERES - TNT - CALER - NOVA - ACES - PINEL - SIS - MULETA - SF - MIES - EG - EIDERS - CRI - RAINE - CHAS - INNE - REANT - ETANCHEITE.

Verticalement :
COCASSERIE - OPACIFIANT - CELES - DINA - ORES - MENEN - TER - MIRE - C - ES - PUES - RH - R - NILS - CEE - ATONE - CHAI - INVETERANT - ETALAGISTE.

Mots croisés muets

Horizontalement :
BARBOTEUSE - AMEUTE - NES - LEURS - PITT - ERNE - GREER - III - ARES - O - NN - AMES - SP - IDOLES - MAI - EIDER - CANE - REES - MORTE - ENSEVELIES.

Verticalement :
BALEINIÈRE - AMERINDIEN - REUNI - ODES - BURE - ALESE - OTS - AMER - V - TE - GRES - ME - E - PRES - COL - UNIES - MARI - SETE - SANTE - ESTROPIEES.

Conflits de génération

Le fossé parents-enfants se creuse davantage

→ On les croit irrémédiablement liés, constituant par là-même le meilleur rempart devant toute fragilité qui risque de déstructurer les familles, parents et enfants qui épousent la rancune. Contrariétés et disputes sont leur lot quotidien. Des deux «opposants», il y a autant d'innocents. Et le «coupable»? Les uns et les autres se rejettent la balle.



C'est un véritable conflit de génération, de leadership qui s'installe entre ces deux entités d'une même famille. Les premiers veulent éterniser des valeurs héritées de leurs ascendants, refusent de voir que leur sage petit enfant se rebelle et revendique une plus grande liberté. Au quotidien, ils veillent à imposer leur vue et faire valoir leur droit d'aïnesse et de géniteur. Toutefois, à ce «refrain», leur progéniture appose un nœud catégorique. Ces petits qui vivaient sous l'aile des parents se révoltent contre la dépendance, la discipline et décident de se faire entendre. Ils trouvent leurs parents dépassés, loin des réalités du moment et veulent eux-mêmes imprimer leur propre vision à leur vie, la mener comme bon leur semble. Il paraît que le temps où on entend les «adultes» critiquer les tribulations de la jeunesse, est bien révolu. Sous le règne de l'individualisme triomphant, l'excès inverse semble cependant de plus en plus fréquent. L'égoïsme relègue les personnes âgées aux marges de la société et

fabrique d'éternels «enfants-rois», lesquels évacuent tout ce qui va à l'encontre de leurs aspirations. Mécontents, leurs géniteurs dressent un tableau peu reluisant. On retient : «fainéants», «individualistes», «irrespectueux», et «méchants». Ce regard sévère creuse davantage la fracture générationnelle. Consciente, Djamilia, 57 ans, n'en est, tout de même, pas choquée. L'Algéroise franchit la porte d'entrée de son domicile à Alger, de retour d'une rude journée de travail. Son fils Samir étendu sur le canapé, est totalement absorbé par son téléphone portable. Sa maman l'appelle : «Je suis là», mais n'obtient qu'un vague «salut, je sais», suivi d'un étonnant «toi tu rentres quand tu veux...» Dans cette famille, le ressenti s'exprime, «chez nous, les boulets passent», note en riant, Djamilia. Mais dans d'autres familles, malgré une affection bien réelle, l'effet du silence ou des petites phrases à l'emporte-

pièce peut s'avérer désastreux. C'est le cas de la famille de Linda, 32 ans, pharmacienne. A une question de savoir quel sens donne-t-elle à ses relations avec son père de 70 ans et sa mère de 66 ans : elle a choisi les mots «distance» et «peur». Si la distance peut s'avérer salutaire, la peur, évidemment, ne l'est guère. Qu'il soit à l'école, dans la rue, bref, n'importe où, les parents veulent que leurs enfants donnent l'exemple. Le meilleur exemple, bien entendu. Pour ce faire, ils tentent, tant bien que mal, d'instaurer une discipline sans faille. Parviennent-ils à leur fin ? Pas si sûr. Motif ? Parfois leurs exigences dépassent toutes limites. «Tant qu'il est sous mon toit, mon fils n'a qu'un seul choix : obéir à mes ordres», martèle aâmi Rachid, cafetier à Meissonnier. Cependant, ces géniteurs buttent sur une résistance farouche que leur opposent leurs enfants. Nabil, 38 ans, lui, étudiant

en anglais, trouve sa situation sérieusement bloquée. «C'est parti d'histoires bêtes, de brouilles qui font qu'on s'appelle moins, et puis plus du tout. C'est mon papa, infidèle à ma mère, qui en est responsable...» Infidélité d'un parent ? Voilà un facteur, une fois dévoilé, qui risque d'enfoncer l'enfant au plus profond des abysses. Le comportement «négatif» de ces «teenagers», ne découle pas du néant. De l'avis de tous les psychologues, psychothérapeutes, sociologues et psychiatres, cette catégorie est dans bien de cas, confrontée au divorce ou à la séparation de leurs parents. Pour un enfant, les deux situations peuvent lui être une épreuve douloureuse.

Du fait de la place particulière qu'il occupe dans la dynamique parentale, il est le lieu d'expression des conflits. A cela s'ajoute, les échecs scolaires, l'imitation, quoique négligée ou ignorée mais non sans conséquences, le célibat, notamment pour les filles... ainsi que la consommation de la drogue. Une chose est sûre : être parent impose l'exercice d'une autre dimension centrale : l'encadrement. «Il est question de convenir des règles et des normes familiales, superviser les comportements, fixer des limites et mettre en place des sanctions, lorsque ces limites seront franchies», préconise Filali Naïma, psychologue clinicienne. Mais, à l'erreur des jeunots, les parents en ajoutent la leur.

Certains, donnent même l'impression de vouloir transformer la famille en une chasse-gardée. «Je suis le seul qui commande». Réponse qui tombe comme un couperet. Da Slimane, sexagénaire, en dit, peut-être, trop.

Agence

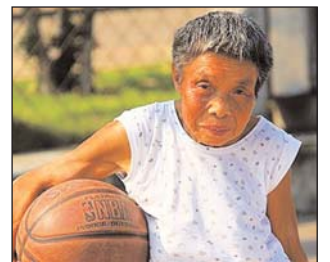
INSOLITE

Pour mieux travailler, il paye quelqu'un qui le gifle à chaque fois qu'il va sur Facebook



Récemment, Maneesh Sethi a passé une annonce pour embaucher une personne capable de surveiller son travail pour qu'il reste concentré. Payée 8 dollars de l'heure, elle a le droit de lui donner une claque si jamais il se dissipe et se connecte sur des sites tels que Facebook. Toute personne travaillant sur un ordinateur qui est connecté a souvent vu sa concentration s'échapper quelques fois pour mettre de côté son travail et se rendre sur des sites internet tels que Facebook ou autres réseaux sociaux. C'est pour cela que Maneesh Sethi a employé une personne qui, à chaque fois qu'il se connecte sur Facebook, doit lui donner une gifle. Et aussi étrange que cela puisse paraître, Maneesh Sethi a augmenté de quatre fois sa productivité. C'est après s'être rendu compte qu'il passait beaucoup de temps sur des sites tels que Facebook ou Reddit que cet homme a passé une annonce sur Craigslist. En effet, une application lui avait certifié qu'il passait près de 29 heures connecté à Facebook durant le weekend.

A 76 ans, cette Chinoise est une pro du basket



Âgée de 76 ans, une Chinoise dont l'histoire personnelle est émouvante a réussi à attirer les étudiants de sa province. Douée au basket et ayant des capacités athlétiques impressionnantes pour son âge, cette mère célibataire vivait avec un tiers du salaire légal en Chine. Généralement, lorsque l'on découvre de nouveaux talents il s'agit particulièrement d'enfants. Mais, Zhu Shumei a décidé de transgresser toute logique en devenant une véritable star du web. Ainsi elle fait le tour de la Toile grâce à ses talents... au basket ! D'origine chinoise, cette septuagénaire réussit tous ses tirs comme on peut le voir sur une vidéo. Zhu Shumei donne ainsi une leçon à la terre entière en affirmant que l'âge n'est qu'un nombre et que seule la volonté permet ce genre de qualités athlétiques. Ne mesurant qu'1 mètre 50, Zhu Shumei est surnommée «Basketball Grandma» (La Grand-mère basket) par des jeunes Chinois entièrement fans d'elle. Mais, les qualités de Zhu Shumei ne s'arrêtent pas qu'à son adresse au basket puisqu'elle a aussi été aperçue en train de courir le 400 mètres ou bien encore en train de grimper à des cordes suspendues. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle mérite encore plus le respect lorsque l'on connaît son histoire.

Traditions

Alger retrouve Baba Salem

→ Qui ne souvient pas de «Baba Salem» qui sillonnait tout Alger, pour animer nos rues et leur donner une touche de gaieté ? Nous gardons tous en mémoire, en effet, ces «artistes», qui ne pouvaient passer inaperçus dans les quartiers avec leurs tenues mais aussi la fougue avec laquelle ils battaient le tambour et jouaient la castagnette, balayant avec un revers de la main le prosaïsme et la grisaille qui caractérisaient nos villes.

Ces troupes qui font partie de notre culture et de nos traditions ancestrales semant le bonheur et créant une ambiance festive avec des rythmes haletants et des mouvements harmonieusement coordonnés, s'élevant jusqu'à la catharsis mystique, ont marqué bel et bien notre enfance. Les belles images, en fait, de Baba Salem ne nous quittent jamais et le poids des années n'est pas arrivé à les effacer de notre mémoire. C'est que le phénomène «Baba Salem» est bien ancré dans la société, résistant même aujourd'hui aux vents du

changement et de la modernisation. Mieux encore, «Baba Salem» est de retour à Alger, après une éclipse qui aura duré des années. Les nostalgiques redécouvrent ces groupes de kerkabou ressuscités qui replongent les quartiers d'Alger dans l'allégresse, chassant ainsi la monotonie et la routine, devenues, par excellence, les principaux ennemis de la population. Alger «la blanche» renoue depuis quelque temps avec ces spectacles qui donnent du baume au cœur, notamment pour les enfants qui voient pour la première fois ces artistes merveilleux qui, sans peine, arrivent à dessiner la joie sur les visages des chérubins émerveillés par le savoir-faire mais également l'habileté et la souplesse de ces hommes qui transforment nos rues carrément en scènes artistiques sous le regard médusé de ces petits bouts de chou. L'air ébahi, ils se laissent emporter par les rythmes et les danses de Baba Salem, leur tendant une pièce de monnaie, comme pour les récompenser pour la prestation magistrale à laquelle ils ont eu droit, peut-être pour la première fois de leur vie. Alger, tel le sphinx, renaît de ses cendres avec ces petites troupes qui sillonnent les rues de la capitale don-

nant sur leur passage un spectacle insolite et gai, empreint carrément de magie. Rencontrés à la rue Hassiba, Abchar (qui veut dire annonceur de bonnes nouvelles) et Achir (qui signifie ami) et Abeb viennent de Djanet. Ils ont fait, nous disent-ils, presque toutes les wilayas du pays. Sans répit, ils tentent de faire découvrir aux populations du Nord, de l'Est et de l'Ouest cette musique, voire même cette tradition menacée d'extinction pure et simple.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية - مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام - مكتب الجمعيات والانتخابات
الرقم: 163 / م.ت.ش.ع / م.ت.ع / م.ج.ا / 2012
تجدید جمعیة محلیة
طبقاً لأحكام المادة 18 من القانون رقم 12 - 06 المؤرخ في 18 صفر
1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم
25/09/2012 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في 22/06/2012 تحت
رقم 163 المتعلق بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية المسماة:
الجمعية الدينية لمسجد قرية "الحد" بلدية تيمزريت، المعتمدة تحت رقم:
335 بتاريخ: 14/03/1987 المقیمة بـ: مسجد قرية الحد بلدية تيمزريت.
بترأسها السيد (ع): الهادي بوعماردة
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقاً لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من
القانون السالف الذكر

Real Madrid

Nicolas Nkoulou et Lucas Digne, future relève de Mourinho ?

→ Pour oublier les multiples blessures, le Real Madrid rêve de recruter deux défenseurs : Lucas Digne et Nicolas Nkoulou, tous deux pensionnaires de la Ligue 1.

Toujours aussi tenace, le virus FIFA perturbe sérieusement le Real Madrid en ce début de saison. Tellement que les recruteurs s'activent un peu partout pour dénicher un éventuel grand coup cet hiver. Dans leur viseur, on retrouve aujourd'hui deux joueurs de Ligue 1 : Lucas Digne, latéral gauche du LOSC d'à peine 19 ans, et Nicolas Nkoulou, solide défenseur de l'OM, et international camerounais.

Le casse-tête de Mourinho à gauche Marcelo blessé, Fabio Coentrao aussi, le poste de latéral gauche n'a jamais été aussi prenable au Real.

Du coup, pour faire face à ces absences, c'est Mickael Essien qui a été sacrifié.

Mais l'international ghanéen n'est pas le joueur qui offre le plus de sécurité à ce poste, même s'il avait déjà joué latéral (à droite) à Bastia.

Alors Mourinho, même s'il répète sans cesse qu'il est satisfait de son effectif, envoie quand même quelques émissaires à droite à gauche. Quand ils ne sont pas au Portugal... Ceux-ci jettent un coup d'œil du côté de la Ligue 1. Cette fois-ci, les heureux élus sont Lucas Digne et Nicolas Nkoulou.

Dans le cas de l'international français passé par toutes les sélections jeunes



■ Nicolas Nkoulou aux prises avec Ronaldinho. (Photo : D. R.)

depuis les moins de 16 ans, les Madrilènes souhaiteraient compter sur lui dès cet hiver. Car même si Coentrao devrait pouvoir rejouer dans un mois, l'international lusitanien n'a toujours

pas été à la hauteur au Real de ses prestations en sélection nationale. Mais peut-être qu'en cessant d'être la seule option pour faire face à la blessure de trois mois de Marcelo, le natif de Caxinas reprendra de sa splendeur.

Pour Nkoulou en revanche, rien ne presse, car en défense centrale, difficile de concurrencer la doublette Pepe-Sérgio Ramos. Mais à seulement 22 ans, 22 sélections et déjà presque 120

matchs de la Ligue 1, l'international camerounais offrirait de sérieuses garanties pour l'avenir.

Dans le viseur des plus grosses écuries européennes, certains comme Arsène Wenger le voient déjà dans les cinq futurs meilleurs défenseurs d'Europe.

Néanmoins, *Marca* le souligne à nouveau, ni l'entraîneur ni le Real ne souhaitent recruter avant cet été.

R. S.

Coupe d'Algérie d'escrime Les Pétroliers dominant les débats

→ Les tireurs du Groupement sportif des Pétroliers (GSP) ont survolé la finale de la deuxième journée de la coupe d'Algérie d'escrime seniors (épée messieurs) 1^{re} phase, qui a pris fin lundi soir à la salle de Hammamet (Alger), en décrochant les trois premières places de cette spécialité.

Cette deuxième et dernière journée a vu la consécration des Pétroliers qui ont su dominer leur vis-à-vis notamment les tireurs du MC Alger, qui ont fait leur retour à la compétition après plusieurs années d'absence.

La seule finale disputée lors de cette 2^e et dernière journée dans la spécialité (épée messieurs), a été remportée par Saadoune Mokhtar (GS Pétroliers), devant ses deux compatriotes Bekaim Yacine et Benyahia Hamed.

Lors de la première journée, le tireur Mohamed Zerf du MC Alger a signé le retour du doyen dans l'épreuve du fleuret masculin face à son coéquipier Mohamed Lamine El Aziz.

«Nous avons cinq disciplines opérationnelles (l'escrime, l'athlétisme, la boxe, le judo et le football), et nous comptons engager d'autres sections dans les

semaines à venir», avait déclaré à l'APS le secrétaire général du CSA MC Alger, Kamel Kasbadji. La coupe d'Algérie d'escrime est composée de trois phases au bout desquelles un classement général (individuel et par équipes) sera établi pour désigner les athlètes sacrés ayant comptabilisé le plus de points.

Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaoui, a déploré à l'issue de cette dernière journée de coupe d'Algérie «le manque de matériel d'escrime chez les athlètes participant à cette compétition ce qui a poussé les organisateurs au report de cette 2^e journée prévue dimanche dernier».

«Je pense que c'est totalement inacceptable de voir des athlètes se présenter à une compétition de cette envergure sans avoir ramené leur matériel avec eux, en l'occurrence, les armes de pratique. La Fédération a toujours alimenté et assuré aux athlètes les armes de pratique, mais cela ne peut pas continuer. Il faut qu'on trouve une solution à ce problème avec les autorités publics», a-t-il conclu.

Agence

Vo vianam viet vodao

Khemis El-Khechna remporte la coupe de l'ambassade du Vietnam

→ A l'occasion de l'établissement des relations diplomatiques algéro-vietnamienne, la Ligue algéroise des arts martiaux, en collaboration avec l'ambassade de la République socialiste du Vietnam et l'association d'amitié algéro-vietnamienne, a organisé la coupe de l'ambassade du Vietnam dans la discipline vo vianam viet vodao, le week-end dernier à la salle Harcha Hassen (Alger).

Pour ce qui est de cette manifestation, les combats ont été d'une efficacité redoutable.

Cet art martial fondé sur l'équilibre entre la force et la souplesse, a donné lieu à une rude concurrence entre les différents athlètes que ça soit chez les filles ou chez les garçons qui étaient motivés à fond pour faire des merveilles dans le but de remporter le trophée.

A noter que plusieurs combats ont attiré l'attention des présents, notamment

celui qui a réuni Sofiane Bouchelouh de l'OB Bourouba au représentant de VVD Boudouaou Nafaa Bougueroua (moins de 80 kg) de la catégorie seniors.

Le dernier mot est revenu à Sofiane Bouchelouh qui a prouvé sa suprématie.

En effet, la rapidité, la force et la souplesse sont les qualités chez les pratiquants de cette discipline qu'est le vovianam viet vo dao.

Dans cette compétition, le club VVD vovianam viet vo dao de la ville de Khemis El Khechna (wilaya de Boumerdès) a remporté la première coupe de l'ambassade du Vietnam avec un totale de 7 médailles (6 or, et 1 argent) alors qu'en deuxième position, on retrouve les athlètes de l'O Bourouba qui ont obtenu un total de 8 médailles (5 or, 3 argent).

L'équipe de l'ASVVD Eucalyptus a terminé sur la troisième marche du podium avec 4 médailles (3 or et 1 argent).

R. S.

Transfert de Soudani

Une amende de 18 000 euros par an contre Guimaraes

→ La FIFA a ordonné à Vitoria de Guimaraes (D1, Portugal) de s'acquitter d'une amende de 18 000 euros au profit de l'ASO Chlef (Ligue 1, Algérie) pour chaque année de retard dans le paiement des indemnités du transfert de l'attaquant international algérien, Hilal Soudani, toujours pas perçus par les Chéliens depuis l'été 2011, a-t-on appris hier auprès d'Abdelkrim Medouar, le porte-parole de l'ASO.



■ L'ASO obtient gain de cause. (Photo > La NR)

«La commission des statuts des joueurs auprès de la FIFA vient de trancher sur la plainte qu'on lui avait formulé via la FAF, en infligeant une amende de 18 000 euros à Vitoria Guimaraes pour chaque année de retard dans le paiement des indemnités du transfert de Soudani», a indiqué, à l'APS, Medouar. Soudani, qui venait de terminer meilleur buteur du championnat algérien avec 18 buts, avait été

transféré en août 2011 vers le club de Vitoria Guimaraes contre 600 000 euros, une somme que les dirigeants portugais n'ont toujours pas honoré. Cette situation a poussé la

direction de l'ASO à recourir à la FIFA pour qu'elle soit rétablie dans ses droits, et l'affaire vient d'être traitée par la commission des statuts du joueurs, après avoir été passé auparavant par

l'instance des litiges auprès de la première structure footballistique mondiale. «Cette amende que vient d'écooper le club de Vitoria nous importe peu, car ce qui nous intéresse le plus est de percevoir les indemnités des transferts qu'on réclame depuis plus d'une année», a précisé Medouar. Le responsable chélien a fait savoir, en outre, que son équipe «a le plus besoin de l'argent du transfert de Soudani en ces moments très difficiles qu'elle traverse», faisant allusion à la crise financière sévissant dans le club causant un retard sensible dans le paiement des salaires des joueurs. Cela s'est répercuté négativement sur les résultats de l'ASO, qui se retrouve, après 8 journées de championnat, dans une position inhabituelle au bas du classement.

Agence

Ligue des champions d'Afrique

Youcef Belaili «rêve» du sacre

→ Le milieu international olympique algérien, Youcef Belaili, aspire à remporter avec son équipe, l'ES Tunis, le trophée de la Ligue des champions d'Afrique, à quelques jours de la finale (aller) en déplacement face au Ahly du Caire, prévue le 4 novembre prochain. «Ce sera ma première finale continentale. On ne peut pas demander mieux. Quelques mois après mon arrivée en Tunisie, me voilà rêvant à une couronne continentale avec l'EST», a affirmé l'ancien joueur du MC Oran (Ligue 1 algérienne), cité hier par la presse locale. L'ES Tunis a composé samedi son billet pour la finale de la C1, après sa victoire lors de demi-finale (retour) face aux Congolais du TP Mazembe

(1-0). Lors du match aller, les deux équipes ont fait match nul (0-0). Il s'agira de la troisième finale du genre d'affilée pour les Tunisois. «Je ne peux que me réjouir de ce succès obtenu de haute lutte devant un excellent adversaire qui confectionne un football de qualité. Si près du but, on ne va pas lâcher le morceau», a-t-il ajouté.

Il s'agira d'une première participation d'un Algérien en finale de la plus prestigieuse compétition de clubs du continent noir sous sa nouvelle formule.

Kamel Kaci Saïd fut le dernier joueur algérien à prendre part à une finale de la ligue des champions dans sa précédente version en 1996.

Milan AC

Mesbah, une priorité pour le président de Palerme

→ Djamel Mesbah, l'international algérien du Milan AC (Div. 1, Italie) figure en tête des priorités de la direction de Palerme en vue d'un éventuel recrutement lors de la prochaine période des transferts d'hiver, selon Maurizio Zamparini, le président du club pensionnaire du «Calcio». «Mesbah sera une priorité pour nous dans le cas où on décide de recruter un latéral gauche lors du prochain mercato, mais tout dépend de la réunion qu'on tiendra à ce propos prochainement avec l'entraîneur», a indiqué le président de Palerme sur le site italien «tutto mercato». Arrivé à Milan en janvier dernier en provenance de Lecce, Mesbah avait béné-

ficié d'un temps de jeu appréciable lors de ses six premiers mois avec les «Rossoneri», ce qui n'est plus le cas depuis le début de cet exercice, où il n'a été titularisé qu'une seule fois. Selon la presse locale, les dirigeants milanais voulaient se séparer de leur défenseur algérien lors du mercato d'été, mais ils ont buté sur le refus du joueur, qui détient un contrat de quatre ans. Mesbah sera appelé à disputer la coupe d'Afrique des nations avec la sélection algérienne, en Afrique du sud du 19 janvier au 10 février, une donne qui ne motiverait pas les éventuels clubs intéressés par ses services à le recruter, selon les observateurs.

O Médéa

Kourdi a démissionné à cause de la pression des supporters

→ L'entraîneur Majdi Kourdi a quitté officiellement la barre technique de l'O Médéa, en raison de la «pression énorme exercée sur lui par les supporters», a-t-on appris hier auprès de Mourad Lahlou, le président du club pensionnaire de Ligue «deux» algérienne de football.

«J'ai eu une discussion avec Kourdi, dans laquelle il m'a fait savoir qu'il ne pouvait plus résister à la pression des supporters qui réclament son départ depuis plusieurs semaines», a indiqué Lahlou à l'APS. Kourdi, qui s'était engagé avec l'OM lors de l'intersaison, a dirigé son équipe pour la dernière fois, vendredi passé lors de la réception de l'ES Mostaganem (1-1) pour le compte de la 7^e journée du championnat.

«Lors de notre précédente ren-

contre, notre galerie s'est mise à applaudir les visiteurs, pour contester l'entraîneur. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que nos fans agissent de la sorte, et Kourdi l'a compris, d'où sa décision de partir», a encore expliqué l'ancien président du NA Hussein-Dey. L'OM, neuvième au classement, été dirigé mardi après-midi par l'entraîneur-adjoint, Mohamed Boumaachouk, dans le derby de la Mitidja, qui a lieu hier sur le terrain de l'USM Blida. Par ailleurs, Lahlou compte entamer les démarches pour la désignation d'un nouvel entraîneur dès aujourd'hui. «Comme le championnat sera à l'arrêt pendant 10 jours, on aura le temps pour désigner un nouvel entraîneur», a conclu le président de l'OM.

EN DEUX MOTS

L'Égyptien Mohamed Saâd Al-Bakri à la barre technique du WA Mostaganem

L'entraîneur égyptien Mohamed Saâd Al-Bakri a été désigné, hier, à la barre technique du WA Mostaganem, a-t-on appris auprès du président du club, Nourredine Belgoumidi. Il succède à Benguela Bendehiba dit «Biba», qui a quitté ses fonctions à «l'amiable» suite à des résultats non conformes avec les objectifs fixés par ce club évoluant en championnat de football amateur groupe «Ouest», a ajouté le président. Al-Bakri, qui avait dirigé en Algérie un nombre de clubs dont le CR Béni Thour, la JSM Skikda, le MO Béjaïa, l'OS Ouzenza, prend ses nouvelles fonctions à partir d'aujourd'hui au stade Benslimane. Il sera secondé dans sa mission par l'ex-joueur El Abed Abdelkader. Le WA Mostaganem occupe l'avant-dernière place du classement après cinq journées avec quatre points.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 67.10.44 / 67.10.46 Fax : 021 67.10.75. Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Secrétaire général de rédaction : **Mehenna Hamadouche**. Directeur de la coordination : **Samir Sabeck**. Directeur commercial : **Ouahid Kouba**. Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**. Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct
Transfert de Soudani

Une amende de 18 000 euros par an contre Guimaraes

le match à suivre
Ligue des champions d'Afrique

Youcef Belaili «rêve» du sacre

football
WA Mostaganem

Mohamed Saâd Al-Bakri à la barre technique

Ahly du Caire – Espérance de Tunis pour un titre de champion

→ Ce n'était pas facile pour le Ahly du Caire, détenteur du record de trophée en Ligue des champions (CAF) avec 6 titres, d'arracher sa qualification à l'issue du match retour des demi-finales face aux Nigériens du Sunshine Stars.

Les Egyptiens se qualifient enfin, pour cette grande finale de la Ligue des champions, grâce au buteur du match aller, Mohammed Nagy Geddo, lequel confirme sa force en inscrivant son second but. Il devient ainsi le héros des Cairotes. C'est lui qui qualifie, presque à lui seul, son équipe qui retrouvera l'Espérance Tunis en finale. Ce qui est aussi intéressant à raconter, c'est d'abord le fait que ce match retour était incertain. Les supporters égyptiens ont refait, à eux seuls, leur match pour ne pas dire leur scénario habituel connu de tous aujourd'hui. La compétition devait débiter à 17h30, temps universel, mais elle ne fut qu'une demi-heure plus tard «la faute incombe aux supporters du club du Caire (une centaine), qui empêchaient pendant 3 heures le bus des Nigériens de quitter leur hôtel. Après l'intervention de la police, les joueurs nigériens ont pu partir et ne sont arrivés que 10 minutes avant le coup d'envoi», racontait un confrère qui était sur place. Une fois sur le terrain, la tension était d'ailleurs perceptible. Les arbitres devaient d'abord s'assurer que le calme dans les gradins était assuré avant que le juge central ne donne le coup d'envoi. Un match électrique, très disputé avec un stress collé à la peau des joueurs, notamment les Nigériens. Ce sont d'ailleurs eux qui menaient le bal sur le terrain avec quelques fâcheuses réactions des supporters depuis les gradins. A la 15' de jeu, suite à une descente



■ Les Tunisiens de l'EST veulent un autre trophée. (Photo > D. R.)

menée intelligemment par les attaquants nigériens, la balle passe à quelques centimètres des buts gardés par le gardien de l'Ahly. Piqué par ce premier tir, le club égyptien

ferme les axes et manifeste une concentration qui remet en marche l'axe offensif et développe un jeu avec des séquences de passes qui déclenchaient les applaudissements

des supporters. Au niveau du bloc offensif, c'est une autre stratégie mise en place qui donna ses fruits puisque les contre attaques des visiteurs n'y pouvaient rien, ils ne fai-

saient que subir les attaques de l'Ahly. Le temps passe très vite, la qualification devient de plus en plus visible, et à la 30', l'international égyptien Mohammed Nagy Geddo, annonce la couleur et inscrit le seul but de la rencontre, mais aussi son quatrième dans cette compétition continentale et surtout le 3^e dans ces demi-finales (il avait marqué le premier et troisième but lors du match aller). Le score aurait pu être plus lourd si ce n'est la chance qui couvrait le gardien nigérien qui était déstabilisé par le comportement des supporters. Il le dit d'ailleurs à la fin de la rencontre, «on aurait pu faire un excellent match, mais quand vous avez des jeunes qui nous lançaient des pierres avant la rencontre, on ne peut que prier que la rencontre se termine le plus vite possible...» Pour le capitaine de l'équipe, «nous avons tenté de surprendre notre adversaire notamment dans le dernier quart d'heure, mais... A l'image de la frappe tendue de l'extérieur de la surface de réparation de Médrano qui s'est écrasée sur le poteau à la 72^e minute». Malgré les 4 minutes additionnelles de jeu, le score restera inchangé et Al Ahly retrouvera en finale le tenant du titre, l'Espérance de Tunis, qui est venu à bout du «Tout Puissant Mazembe» dans l'autre demi-finale. Le match aller se disputera en Egypte le 2, 3 ou 4 novembre prochain (le retour à Tunis le 16, 17 ou 18 novembre). A eux deux, ces clubs ont disputés 13 finales. Al Ahly totalise six titres et deux finales perdues, contre 2 titres pour les Tunisiens et trois finales perdues.

H. Hichem

A voir

- Al Jazeera sport +1 : Arsenal – Schalke à 19h45
- Al Jazeera sport+2 : Malaga – AC Milan à 19h45

La Der

Instabilité chronique

En quelques journées seulement de championnat, pas moins de 11 entraîneurs ont été priés de faire leurs bagages. Tous les autres qui sont toujours en poste, sont en sursis, l'épée de Damoclès sur la tête. Limogés ou poussés à déposer leur démission, ces onze entraîneurs ne chômeront pas trop pour trouver un reprenneur pour ensuite revivre le même scénario. C'est-à-dire, subir le même qu'auparavant. Pas un seul championnat ne fait mieux que le nôtre. Les entraîneurs changent de clubs comme ils changent de chemises. Ils émigrent comme le font nos députés qui sautent d'un parti à l'autre. Mais bon, contentons-nous de sport sinon on va carrément sortir du cadre et

se perdre dans les méandres de l'Hémicycle. L'instabilité chronique de nos entraîneurs ne se mesure qu'à leur nombre démis de leur fonction à chaque saison. Comment voulez-vous que notre football progresse dans ces conditions ? Certains clubs recrutent à coups de milliards des entraîneurs qu'ils renvoient au moindre faux-pas. Au moindre mauvais résultat, leur tête est coupée. Les seuls clubs à avoir compris que la stabilité est la clé de la réussite s'en sortent parfaitement dans notre championnat même s'ils ne font pas des folies durant l'intersaison. L'exemple le plus frappant est celui d'El-Harrach qui caracole en tête du classement avec des

moyens dérisoires. Cette réussite ne s'explique que par la stabilité du staff technique, depuis plusieurs années en place. Boualem Charef, l'entraîneur en chef a accompli un travail exceptionnel au sein de cette équipe, aidé en cela par la stabilité de l'équipe dirigeante du club. Cet entraîneur dont la réussite est incontestable, vient d'être remercié par la fédération qui lui a infligé six mois de suspension pour avoir proféré des propos malsains à l'encontre d'un arbitre. Comme quoi, la compétence est bien récompensée dans notre pays.

Assem Madjid